



Mo Ibrahim  
FOUNDATION



# **l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2010**

## **Synthèse**

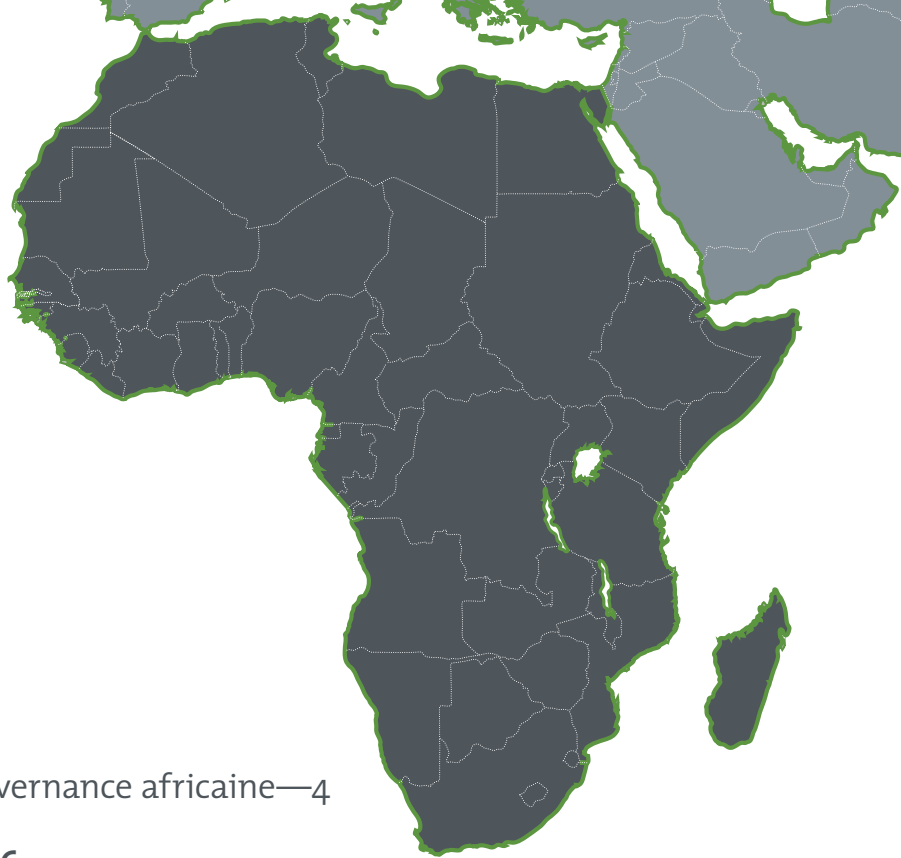
l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2010: Synthèse  
publié Octobre 2010

Tous droits réservés © 2010 Fondation Mo Ibrahim

La Fondation Mo Ibrahim s'est engagée à mettre gracieusement à la disposition de tous les citoyens du continent et des acteurs intéressés des données sur la qualité de la gouvernance en Afrique. Nous accueillons favorablement et encourageons la reproduction, la traduction et la diffusion du présent document, ainsi que tout retour d'information et commentaire sur l'Indice Ibrahim. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de ce document et d'autres publications ou nous faire part des réactions, prière d'envoyer un courriel à l'adresse suivante [info@moibrahimfoundation.org](mailto:info@moibrahimfoundation.org)

Imprimé et relié à Swindon, Angleterre

Conçu et mis en page par Text Matters ([www.textmatters.com](http://www.textmatters.com))



Remerciements—2

Avant-propos—3

À propos de l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine—4

### **Commentaires sur l'Indice Ibrahim—6**

Gouvernance et infrastructures en Afrique—7

Gouvernance africaine et enfants d'Afrique—8

Instruments et tactiques d'une meilleure gouvernance dans la gestion des ressources naturelles—9

### **Principales conclusions—13**

#### **Sécurité et Souveraineté du Droit—14**

#### **Participation et Droits de l'Homme—20**

#### **Développement Economique Durable—26**

#### **Développement Humain—32**

Méthodologie 2010—38

L'équipe de l'Indice—41

Documents sources—42

À propos de la Fondation—48

Carte de l'Afrique—50

#### **Feuillets détachables :**

Indice Ibrahim de la Gouvernance Africaine :  
Classements et scores 2008/09

Structure de l'Indice Ibrahim

## Remerciements

L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine est un projet évolutif, fruit de nombreuses consultations, qui a considérablement bénéficié des avis et de l'expertise de plusieurs personnes et institutions. Je tiens à leur exprimer mes chaleureux remerciements et toute ma reconnaissance pour leur appui à l'élaboration de l'Indice Ibrahim 2010.

Ma reconnaissance et ma gratitude vont tout d'abord aux membres du Conseil d'administration de la Fondation Mo Ibrahim : le Président, Mo Ibrahim, Lord Cairns, Nathalie Delapalme, Hadeel Ibrahim, Sir Ketumile Masire, Dr Mamphele Ramphele, Mary Robinson et Salim Ahmed Salim.

L'élaboration de l'Indice Ibrahim a également bénéficié de la collaboration technique de Daniel Kaufmann de la Brookings Institution. Son inestimable contribution à ce processus a permis d'obtenir un indice rigoureux et solide. Nicholas Ulanov du Ulanov Partnership mérite également d'être remercié pour ses éclairages et ses conseils qui ont été particulièrement utiles pour assurer la diligence voulue dans la confection de l'Indice 2010.

Je tiens tout particulièrement à remercier les membres du Comité technique de l'Indice Ibrahim pour leur temps et leur expertise offerts gracieusement, à savoir : Pr E. Gyimah Boadi (Afrobaromètre/Centre pour le développement démocratique, Ghana), Pr Ali Hadi (Université américaine du Caire), Pr Ebrima Sall (CODESRIA), Pr Akilagpa Sawyerr (ancien directeur de l'Association des universités africaines), Pr Piero Stanig (London School of Economics and Political Science) et Pr Leonard Wantchekon (IREEP (Bénin) et Université de New York). Font également partie du Comité technique les membres du Conseil d'administration suivants : Lord Cairns, Nathalie Delapalme et Hadeel Ibrahim, ainsi que les conseillers spéciaux Daniel Kaufmann et Nicholas Ulanov. Leurs conseils et contributions ont été inestimables.

J'aimerais également remercier les membres du Conseil consultatif qui ont formulé des commentaires et des recommandations fort pertinents lors de l'élaboration de l'Indice Ibrahim 2010 : Karin Alexander (Idasa), Meaza Ashenafi (Association des avocates éthiopiennes (EWLA) et UNECA), Pr Mwesiga Baregu (Saint

Augustine University, Tanzanie), Pr Richard Calland (Université du Cap), Pr Chris Cramer (Écoles des études orientales et africaines, Université de Londres), Keli Gadzekpo (Databank Ghana), Abdalla Hamdok (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), Samba Ka, Michael Keating (Africa Progress Panel), Pr Georges Nzongola-Ntalaja, Funmi Olonisakin (King's College, Londres), Pr Okey Onyejekwe (Center for Sustainable Governance, Éthiopie), Julie Oyegun (Groupe de la Banque mondiale), Irene Pogoson (Université d'Ibadan), Zene Tadesse (Association des chercheuses africaines pour le développement), et Pr Peter Wanyande (Université de Nairobi). Les membres du Comité technique sont également membres du Conseil consultatif.

L'Indice Ibrahim est un indice composite, et à ce titre il se fonde sur des données provenant de plusieurs sources (dont la liste exhaustive est présentée à la fin de ce rapport). Je tiens à remercier chacune des organisations qui nous ont fourni des données pour l'Indice 2010, tant pour leur soutien que pour leurs observations tout au long du processus d'élaboration de l'Indice. En outre, l'Indice a bénéficié des éclairages pertinents de certaines personnes dont les avis ont contribué au renforcement de l'Indice. Il s'agit notamment de Alan Nicol, directeur des Politiques et Programmes au Conseil mondial de l'eau, et de Hakan Seckinelgin et Sally Stares de la London School of Economics and Political Science.

Enfin, et non des moindres, j'adresse un remerciement tout particulier aux membres de l'équipe de recherche sur l'Indice Ibrahim, à savoir Salmana Ahmed, Elizabeth McGrath et Kenza Ziar, pour le travail et le dévouement dont ils ont fait preuve sans relâche, ainsi que Risha Chande et Simon Allison pour leur patience et leur soutien. Je tiens enfin à remercier le Directeur exécutif de la Fondation Mo Ibrahim, Hadeel Ibrahim, pour ses encouragements et la perspicacité dont elle a fait montre tout au long du processus d'élaboration de l'Indice Ibrahim 2010 de la gouvernance africaine.

Hania Farhan  
Directeur de l'Indice Ibrahim



# Avant-propos



Mo Ibrahim  
Fondateur et président de  
la Fondation Mo Ibrahim

« Nous souhaitons en définitive que l'Indice Ibrahim permette aux décideurs politiques et aux sociétés civiles du continent africain d'engager un débat constructif sur l'amélioration de la gouvernance dans nos pays pour le bénéfice de tous les Africains. »

Nous sommes heureux de présenter l'Indice Ibrahim 2010 de la gouvernance africaine.

L'Indice Ibrahim 2010 est le fruit d'un travail et d'un engagement constants. Je tiens à remercier ici tout particulièrement l'équipe chargée de l'élaboration de l'Indice à la Fondation, dirigée par Hania Farhan, ainsi que les conseillers de la Fondation, Daniel Kaufmann, co-auteur des « Indicateurs de la gouvernance dans le monde » et senior fellow à la Brookings Institution, et Nicholas Ulanov, fondateur de Ulanov Partnership. C'est grâce à leur engagement que l'Indice Ibrahim a vu le jour. Notre Comité technique joue désormais un rôle de plus en plus actif dans la conception de l'Indice et je les remercie pour leur contribution inestimable. J'adresse également mes remerciements au Conseil consultatif dont l'expérience et l'expertise ont été largement bénéfiques à la confection de l'Indice et ouvrent de nouvelles perspectives. Je souhaite enfin remercier toutes les institutions qui nous ont fourni des données, notamment la Banque mondiale et le Fonds international pour le développement agricole, avec une mention particulière pour nos partenaires institutionnels africains qui sont la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement.

Entamé en 2009, le processus de renforcement des capacités s'est poursuivi en 2010. Un atelier technique à l'intention des représentants des institutions partenaires africaines s'est tenu en mars 2010. Nous entendons poursuivre ce processus jusqu'à ce que la compilation de l'Indice Ibrahim soit entièrement réalisée en Afrique.

Nous continuons à développer la recherche et à commander des données afin d'étoffer et de renforcer notre évaluation de la gouvernance. Cette année, nous avons inclus de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, récemment inscrits au rang des droits fondamentaux de l'être humain par l'ONU.

Nous avons également renforcé l'évaluation de l'engagement des États vis-à-vis des problématiques de genre en incluant deux nouveaux indicateurs, l'un permettant d'évaluer les droits politiques et économiques des femmes, et l'autre d'examiner l'existence de législations spécifiques concernant les violences faites aux femmes. Nous aurions souhaité prendre également en compte les expériences vécues par les femmes dans ce domaine, conformément

à notre approche de la gouvernance axée sur les résultats, mais ces données ne sont pas encore disponibles.

Nous avons introduit des indicateurs qui permettent d'évaluer la mise à disposition des traitements antirétroviraux, à la fois pour la population globale des malades et pour les seules femmes enceintes. Ces indicateurs remplacent la méthode consistant à évaluer les taux de prévalence du VIH et, surtout, ils illustrent les mesures prises par les États pour lutter contre la pandémie du VIH qui reste un défi majeur pour le continent africain.

Enfin, en cette année importante pour dresser le bilan des progrès réalisés par l'Afrique à l'occasion à la fois du cinquantenaire de l'indépendance de plusieurs pays et de l'évaluation des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons pu intégrer un indicateur d'évaluation des capacités statistiques. Cet indicateur permet de mesurer la détermination des États à adopter des politiques fondées sur les résultats ainsi que des mécanismes d'évaluation, et à tenir compte des expériences de leurs citoyens et de l'impact de l'action publique sur ces derniers.

Le caractère incomplet des données sur l'Afrique, tant sur le plan de la couverture spatiale que de la disponibilité de séries chronologiques, demeure une forte source de préoccupation et une priorité pour nous. L'absence de données solides et complètes entrave la capacité d'évaluer des aspects essentiels de la gouvernance sur le continent africain, en particulier le niveau de pauvreté et la fourniture des services de santé essentiels, comme la réduction de la mortalité maternelle. L'intégration de l'évaluation de ces aspects à l'avenir est un objectif majeur de la Fondation.

Nous sommes également déterminés à accroître en permanence les sources africaines de données, afin de renforcer l'appropriation de l'Indice par le continent, tout en s'assurant qu'il reflète fidèlement les réalités effectives des populations.

Nous souhaitons en définitive que l'Indice Ibrahim permette aux décideurs politiques et aux sociétés civiles du continent africain d'engager un débat constructif sur l'amélioration de la gouvernance dans nos pays pour le bénéfice de tous les africains.

# À propos de l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine

« Il n'y a pas de fatalité africaine. Mais des individus de qualité et une terre prometteuse ne font pas nécessairement des pays prospères. Il manque un ingrédient crucial – une gouvernance de qualité et des dirigeants adéquats – c'est là-dessus que nous devons nous concentrer. »

## Mo Ibrahim

L'Indice Ibrahim est une évaluation consolidée de la gouvernance en Afrique.

### L'indice Ibrahim

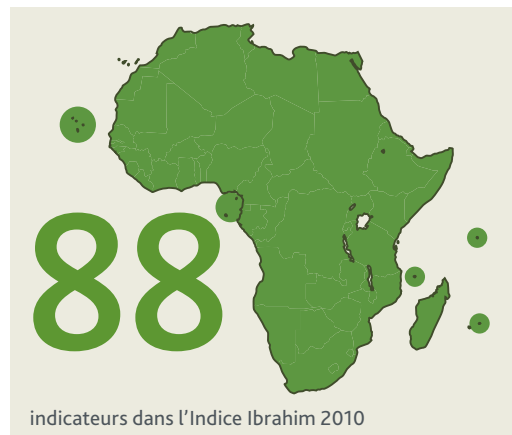
- évalue la prestation des biens et services publics délivrés aux citoyens par les pouvoirs publics et acteurs non-étatiques.
- utilise plusieurs indicateurs, regroupés sous quatre catégories principales visant à évaluer à la fois la qualité des processus et les résultats obtenus :
  - Sécurité et Souveraineté du Droit
  - Participation et Droits de l'Homme
  - Développement Economique Durable
  - Développement humain.
- constitue l'ensemble le plus complet de données qualitatives et quantitatives évaluant la gouvernance en Afrique.
- est financé et piloté par une institution africaine.
- fournit une évaluation actualisée et impartiale.

### Les objectifs de l'Indice Ibrahim

- Etre le premier instrument d'évaluation de la gouvernance en Afrique permettant aux citoyens, aux pouvoirs publics et aux différents partenaires du continent d'en évaluer les progrès.
- Faciliter un débat constructif sur les problématiques de gouvernance.
- Etablir un cadre d'évaluation de la gouvernance basé sur les prestations des pouvoirs publics.

### Partenariats

La Fondation attache une importance majeure aux partenariats avec des institutions du continent, et au développement de leurs capacités de recherche. L'Indice Ibrahim est actuellement compilé en partenariat avec un Conseil consultatif et un Comité technique comprenant



des experts des institutions suivantes : Afrobaromètre ; Center for Democratic Development (CDD) au Ghana ; Université Américaine du Caire (AUC) en Égypte ; Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) au Sénégal ; Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) au Bénin.

Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de la volonté de la Fondation d'ancrer l'appropriation africaine des problématiques de gouvernance, et d'améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques en Afrique.

### Nouveaux indicateurs

L'Indice Ibrahim 2010\* intègre de nouveaux indicateurs dans les domaines suivants : santé publique et Sida ; eau et assainissement ; recherche statistique ; parité.

### Sources

L'Indice Ibrahim est compilé à partir de sources africaines et internationales.

Plusieurs domaines fondamentaux de la gouvernance de pays en développement, comme la pauvreté et la santé, n'ont pas été évalués, faute de données suffisamment fiables ou complètes. L'une des priorités absolues de la Fondation dans les années à venir sera d'identifier et élaborer des indicateurs robustes dans ces deux domaines, en partenariat avec les institutions africaines.

Pour analyser l'ensemble des données de l'Indice Ibrahim 2010, veuillez consulter notre site web :

[www.moibrahimfoundation.org](http://www.moibrahimfoundation.org)

\*L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

## CLASSEMENTS DE CHAQUE PAYS POUR L'INDICE IBRAHIM

Classement		Score (sur 100)	Classement		Score (sur 100)
1	Maurice	82	28	Gabon	50
2	Seychelles	75	29	Madagascar	48
3	Botswana	74	30	Comores	48
4	Cap-Vert	74	31	Rwanda	48
5	Afrique du Sud	70	32	Burundi	46
6	Namibie	67	33	Sierra Leone	45
7	Ghana	64	34	Éthiopie	44
8	Tunisie	60	35	Cameroun	44
9	Lesotho	60	36	Liberia	44
10	Egypte	59	37	Niger	44
11	Sao Tomé et Príncipe	57	38	Mauritanie	44
12	Sénégal	57	39	Togo	43
13	Bénin	57	40	Nigeria	43
14	Maroc	56	41	Guinée-Bissau	42
15	Tanzanie	54	42	Congo	42
16	Zambie	54	43	Angola	39
17	Mali	53	44	Côte d'Ivoire	38
18	Burkina Faso	53	45	Guinée	36
19	Algérie	53	46	Guinée équatoriale	36
20	Mozambique	52	47	République centrafricaine	34
21	Malawi	52	48	Soudan	33
22	Gambie	52	49	Érythrée	33
23	Libye	51	50	Zimbabwe	32
24	Ouganda	51	51	Congo, République démocratique du	32
25	Swaziland	50	52	Tchad	31
26	Djibouti	50	53	Somalie	8
27	Kenya	50			

L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

### A noter

- L'évolution des résultats d'un pays dans le temps peut être indiquée par le classement (mouvement relatif). Les comparaisons dans le temps ne devraient pas être effectuées sans tenir compte des marges d'erreur.
- Un déclin ou une amélioration sont dits « significatifs » selon la méthodologie statistique standard, au niveau de confiance de 90%. Cependant, certains analystes trouveront instructif l'examen des changements ayant lieu sous ce seuil. Les marges d'erreur pour chaque pays et chaque année sont consultables sur notre site internet : <http://www.moibrahimfoundation.org/fr/section/the-ibrahim-index/methodology>.
- Les données disponibles sont beaucoup plus importantes à partir de 2005. Il est déconseillé de procéder à des comparaisons portant sur les années antérieures à 2004/05.
- Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Certains pays peuvent ainsi sembler avoir le même score (et donc le même rang) lorsque les chiffres sont arrondis. Mais ces pays ont en réalité des scores différents lorsque ces derniers sont présentés avec leur partie décimale.

Dans ces cas, les pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport.

- Les groupements régionaux sont ceux utilisés par la Banque africaine de développement ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)) :
  - Afrique australe** : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Île Maurice, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe
  - Afrique du Nord** : Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie
  - Afrique de l'Est** : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tanzanie
  - Afrique de l'Ouest** : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo
  - Afrique centrale** : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad

# Commentaires sur l'Indice Ibrahim

Les articles suivants traitent de l'importance d'une bonne gouvernance en Afrique. Ils explorent le lien entre la gouvernance, telle qu'elle est mesurée par l'Indice Ibrahim, et trois problématiques : les infrastructures, la mortalité infantile et la gestion des ressources naturelles en Afrique.



# Gouvernance et infrastructures en Afrique



**Professeur Mthuli Ncube**

Économiste en chef et Vice-président, Banque africaine de développement

Cet article a été écrit par la Banque africaine de développement à partir des données de l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine.

La version complète de cet article sera disponible sur le site internet de la Fondation Mo Ibrahim/Section Indice

« La bonne gouvernance est indispensable à la mise en place d'infrastructures efficaces. »

La Banque africaine de développement a donc fait du développement des infrastructures la pierre angulaire de son programme de développement avec ses pays membres. La Banque estime que le manque d'infrastructures sociales et économiques adéquates est l'un des premiers obstacles à la diminution de la pauvreté à court et moyen terme en Afrique. Elle est de fait devenue l'un des protagonistes majeurs du développement des infrastructures publiques et privées, par le biais à la fois d'une assistance financière et technique importantes. En outre, la Banque reconnaît l'importance croissante de la bonne gouvernance pour le développement efficace des infrastructures et en a fait un composant impératif de ses prêts et dons.

On sait déjà que le manque d'infrastructures de base en Afrique handicape son développement, freine le développement de son commerce, à la fois infra continental et mondial, et dessert sa compétitivité. En particulier, l'accès aux marchés des nombreux pays sans littoral est entravé par la faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie. Si quelques pays ont pu mettre en place des projets individuels visant à pallier ces difficultés, l'Afrique n'a pas d'objectif stratégique pour le développement de ses infrastructures.

La bonne gouvernance est indispensable à la mise en place d'infrastructures efficaces. En premier lieu, elle implique que l'allocation des ressources reflète les priorités nationales en matière de développement et répondra ainsi aux demandes de la société civile. Ensuite, elle conforte la redevabilité et réduit la corruption, et minimise ainsi le gaspillage des ressources provoqué par l'inefficacité. Enfin, elle contribue à la stabilité (économique et politique) et réduit les risques d'investissements inadéquats. Au total, la mobilisation des financements pour le secteur public et privé, essentiels au développement des infrastructures, est facilitée. Il reste que la notion de la gouvernance revêt plusieurs dimensions, et que sa définition et sa mesure restent sujettes à interrogations. Sur la base de cette interrogation, la présente analyse examine la relation entre la gouvernance telle que décrite par l'Indice Ibrahim, et la qualité des infrastructures en Afrique.

La prestation et la construction d'infrastructures en Afrique ont enregistré des changements considérables. Parallèlement, la performance en termes de prestation et de qualité de service continue de varier selon les pays. Une analyse simple basée sur la corrélation entre les variables concernées de l'Indice Ibrahim semble suggérer que les composants de la gouvernance, tels que définis par l'Indice, ne sont pas toutes des déterminants importants de la qualité des infrastructures. Ce sont plutôt les aspects de la gouvernance agissant sur les coûts, les niveaux de risque et l'efficacité dans l'allocation des ressources, qui importent le plus. Par exemple, la corruption n'est pas seulement le symptôme d'un échec de gouvernance, elle peut également affaiblir son environnement. La corruption augmente le coût des infrastructures, et peut également diminuer la qualité de l'investissement et, partant, ses retombées économiques.

Comment la qualité de l'infrastructure est-elle liée à la gouvernance en Afrique ? En utilisant des analyses de corrélation basées sur les variables adéquates de l'Indice Ibrahim, on constate une corrélation positive entre la qualité des infrastructures physiques et les variables suivantes : indépendance judiciaire, droits de propriété (BTI), corruption chez les responsables publics et au niveau du gouvernement, poursuite des abus de pouvoir, et corruption et bureaucratie.

Une analyse plus poussée avec un nuage de points de moyennes par pays fait apparaître un lien positif entre gouvernance et infrastructures. Ceci peut refléter partiellement les réponses du marché et les allocations de ressources des donateurs, déterminées par les performances du pays bénéficiaire.

Au total, cette analyse confirme l'existence d'un lien positif entre gouvernance et qualité des infrastructures physiques. Un pays peut améliorer la qualité de ses infrastructures en améliorant sa gouvernance, particulièrement en matière de droits de propriété, de souveraineté du droit, de redevabilité et de lutte contre la corruption. Une meilleure gouvernance améliore les conditions du marché, attire les ressources et assure l'efficacité de leur utilisation.

# Gouvernance africaine et enfants d'Afrique

**Paul Collier**

Professeur d'économie à l'université d'Oxford et directeur du Centre d'étude des économies africaines (Centre for the Study of African Economies)



L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine est un travail impressionnant. Deux caractéristiques attirent immédiatement l'attention : les différences, et le changement.

Vu de loin, on pourrait croire que « l'Afrique » en général pâtit d'une gouvernance déplorable. De fait, l'Indice Ibrahim met en valeur l'ampleur des différences entre les 53 pays de ce vaste continent. Bien que tous appartiennent au même continent, du point de vue de la gouvernance, les meilleurs (les cinq pays ayant un score supérieur à 70) vivent sur une autre planète que les pires (les 11 pays ayant moins de 40). Il n'y a rien d'« africain » dans la mauvaise gouvernance, et si les normes des meilleurs devenaient une généralité, le continent serait une région fort bien gouvernée. Or le meilleur peut devenir la norme : la gouvernance n'est pas figée.

« La gouvernance compte-t-elle pour les gens ordinaires, ou n'est-elle qu'un luxe éthique ? ...le combat pour une meilleure gouvernance est aussi un combat pour la survie des enfants. »

L'Indice Ibrahim remonte à l'année 2000 et permet donc de mesurer ces changements. La période qui s'étend de 2000 à nos jours a été le théâtre de changements considérables. La plupart des pays ont réussi à améliorer leur gouvernance, certains de manière importante. Il reste que la bonne gouvernance est un combat sans fin : dans 11 pays, il est en train d'être perdu, avec des normes qui se dégradent. En fournissant un repère permettant la comparaison à la fois dans l'espace entre pays et dans le temps pour chacun d'entre eux, l'Indice Ibrahim conforte ceux qui se battent pour améliorer les choses.

La gouvernance compte-t-elle pour les gens ordinaires, ou n'est-elle qu'un luxe éthique ? J'ai récemment comparé l'Indice Ibrahim aux indicateurs classiques du bien-être quotidien. Il existe très peu de mesures du bien-être pour l'ensemble des pays africains, année par année. J'en ai choisi une a priori fondamentale pour toutes les familles : la capacité de survie des enfants.

La mortalité infantile a globalement décliné sur le continent africain, mais il existe de grandes différences entre les pays. J'ai cherché à savoir s'il pouvait y avoir un lien entre la baisse du taux de mortalité infantile constaté entre 2000 et 2008 (derniers chiffres disponibles) et la gouvernance, telle qu'appréhendée par l'Indice Ibrahim. J'ai constaté que la baisse du taux de mortalité infantile depuis 2000 était fortement liée à l'évolution de la gouvernance sur cette même période : dans les pays bien gouvernés, la chute de la mortalité infantile a été beaucoup plus rapide. L'effet est conséquent : la différence entre un score de gouvernance de 40 et un score de 70 conduit à une diminution de 23 pour 1000 du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les associations statistiques de ce type ne permettent de « démontrer » l'existence d'un lien de causalité, mais l'hypothèse de travail raisonnable est que le combat pour une meilleure gouvernance est aussi un combat pour la survie des enfants.

# Instruments et tactiques d'une meilleure gouvernance dans la gestion des ressources naturelles

**Dr Camilla Toulmin**

Directrice de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)



Partout dans le monde, la terre, la forêt et l'eau font l'objet d'une pression désormais accrue par la hausse des cours et le durcissement de la concurrence.

En matière d'environnement et de développement rural, l'Indice Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IAAG) offre une lecture mitigée, guère surprenante compte tenu de la diversité des cadres observés. Certes, en la matière, un leadership clairvoyant est essentiel, et mérite d'être salué. Mais il ne suffit pas. La clé d'une meilleure gouvernance de la gestion des ressources naturelles réside dans l'amélioration de l'accès à l'information. Si plusieurs gouvernements ont pris des engagements visionnaires, un immense fossé sépare souvent déclarations officielles et pratique quotidienne.

« La clé d'une meilleure gouvernance de la gestion des ressources naturelles réside dans l'amélioration de l'accès à l'information... l'Indice Ibrahim donne une impulsion essentielle à la mise en place d'une information accessible, claire et transparente dans tous les secteurs. »

L'information a un rôle essentiel à jouer pour le réduire. Mais l'information postée sur un site internet, ou dans un jargon alambiqué, est sans effet pour ceux qui se battent aujourd'hui pour leur terre.

L'information, c'est le pouvoir. C'est pourquoi la plupart des détenteurs de pouvoir souhaitent la garder cachée. Ils en mesurent la valeur et ne veulent pas la partager. C'est particulièrement

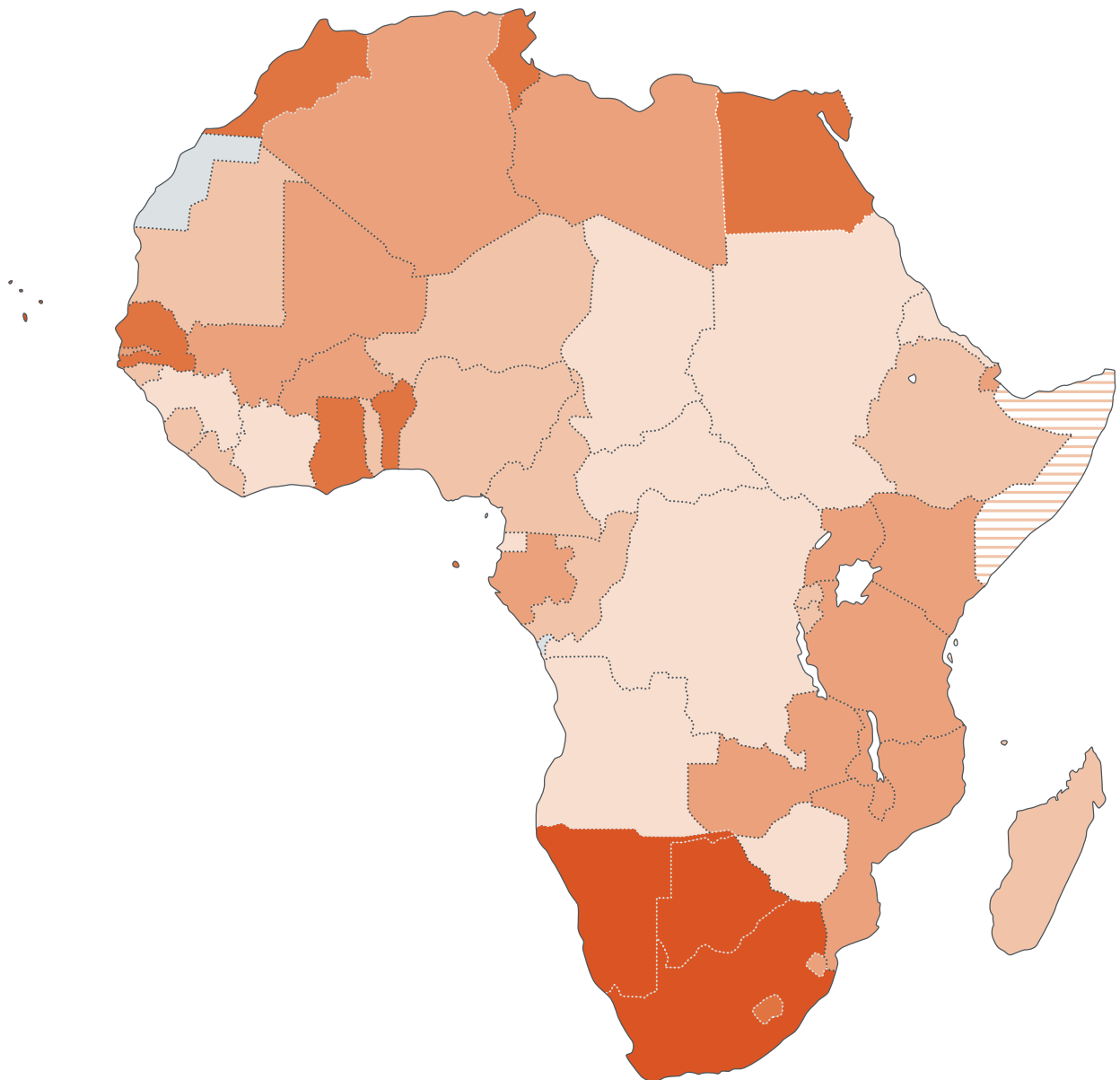
vrai de l'information liée aux transactions foncières et forestières.

Les décisions prises dans les capitales peuvent avoir de lourdes conséquences sur les conditions de vie locales, et pourtant ces décisions sont souvent prises derrière des portes closes. La population locale doit connaître ses droits et la manière de les exercer, sans crainte de représailles. Organiser des « caravanes » itinérantes d'information juridique peut apporter aux communautés rurales un savoir essentiel. L'information peut d'ailleurs circuler en sens inverse, les populations rurales disposant maintenant d'un accès élargi au téléphone portable. Idées et témoignages issus du terrain peuvent désormais remonter à la capitale pour questionner la manière dont le capital naturel du pays, censé servir à des fins collectives, est détourné au profit d'intérêts privés. Le téléphone portable peut transformer l'information en un outil clé pour mettre en place un schéma de développement plus équitable et plus durable.

Dans ce contexte, l'Indice Ibrahim donne une impulsion essentielle à la mise en place d'une information accessible, claire et transparente dans tous les secteurs. Avec cette évaluation complète de la gouvernance, l'Indice apporte aux citoyens et aux gouvernements l'information nécessaire pour évaluer les progrès effectués. Nous espérons que cette démarche aboutira à porter un intérêt renouvelé à l'accès à l'information dans tous les domaines, tout particulièrement en matière d'environnement.

# Scores de chaque pays pour l'Indice Ibrahim 2008/09\*

L'Indice Ibrahim évalue la gouvernance en fonction de 88 indicateurs, ce qui en fait l'ensemble d'évaluations quantitatives et qualitatives le plus complet pour la mesure de la gouvernance en Afrique.



\* Pour faciliter leur visualisation, les scores des pays ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes.

## L'INDICE IBRAHIM : SCORES DES PAYS

		04/05	05/06	06/07	07/08	08/09		
5ème 2010	Afrique du Sud	69	71	72	70	70	5	
	Algérie	53	53	53	55	53		
	Angola	31	32	32	37	39		
	Bénin	55	55	58	57	57		
	Botswana	74	74	75	75	74	3	
3ème 2010	Burkina Faso	52	52	51	51	53		
	Burundi	41	45	47	46	46		
	Cameroun	41	43	45	46	44		
	Cap-Vert	71	71	72	75	74	4	
4ème 2010	Comores	48	51	47	46	48		
	Congo	38	39	40	40	42		
	Congo, République démocratique du	31	32	33	34	32		
	Côte d'Ivoire	37	36	36	38	38		
	Djibouti	47	48	49	48	50		
	10ème 2010	Egypte	53	55	57	58	59	10
		Érythrée	40	37	36	34	33	
Éthiopie		44	44	44	44	44		
Gabon		49	48	50	51	50		
Gambie		55	53	52	53	52		
7ème 2010	Ghana	60	61	62	63	64	7	
	Guinée	40	40	38	36	36		
	Guinée équatoriale	35	34	35	36	36		
	Guinée-Bissau	42	42	43	43	42		
	Kenya	51	51	51	51	50		
	9ème 2010	Lesotho	58	59	59	59	60	9
Liberia		32	35	40	43	44		
Libye		51	52	52	53	51		
Madagascar		56	54	57	55	48		
Malawi		49	50	51	52	52		
Mali		51	53	53	53	53		
Maroc		56	56	57	55	56		
1er 2010		Maurice	78	78	78	81	82	1
	Mauritanie	49	50	51	47	44		
	Mozambique	54	53	52	52	52		
	6ème 2010	Namibie	65	67	68	68	67	6
Niger		43	44	43	45	44		
Nigeria		40	41	42	42	43		
Ouganda		49	51	53	53	51		
République centrafricaine		31	30	33	36	34		
Rwanda		48	48	49	51	48		
Sao Tomé et Príncipe		55	56	56	57	57		
Sénégal		59	57	57	57	57		
2ème 2010		Seychelles	72	73	74	73	75	2
		Sierra Leone	40	40	44	46	45	
	Somalie	11	10	8	7	8		
	Soudan	34	34	34	32	33		
	Swaziland	47	49	50	51	50		
	Tanzanie	52	53	54	55	54		
	Tchad	34	31	31	30	31		
	Togo	36	37	38	40	43		
	8ème 2010	Tunisie	62	62	61	61	60	8
		Zambie	50	51	53	54	54	
Zimbabwe		33	32	32	31	32		

## Scores généraux des pays pour l'Indice Ibrahim (2004/05–2008/09)\*

Le tableau présente les scores totaux de l'indice Ibrahim, pour chaque pays.

### Evolutions significatives

Pays dont le score a évolué significativement entre 2004/05 et 2008/09 :

- **A la hausse** : Angola, Liberia, Togo.
- **A la baisse** : Érythrée, Madagascar.

### Les dix scores les plus élevés de l'indice Ibrahim 2010 :

- 1 Maurice
- 2 Seychelles
- 3 Botswana
- 4 Cap-Vert
- 5 Afrique du Sud
- 6 Namibie
- 7 Ghana
- 8 Tunisie
- 9 Lesotho
- 10 Egypte

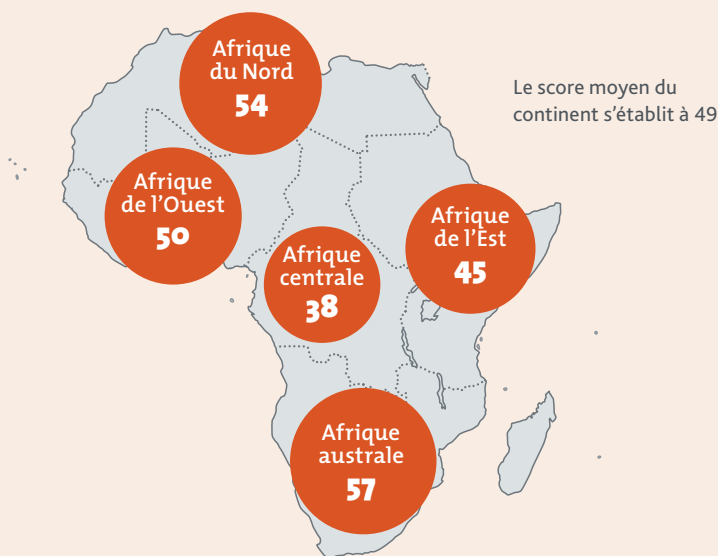
\* L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport (voir note page 5).

Pour 2008–2009, le score moyen global pour la qualité de la gouvernance sur l'ensemble du continent s'élève à 49. Maurice obtient à nouveau le score le plus élevé, 82, et la Somalie reste en queue de classement avec un score de 8.

L'Afrique australe réalise la meilleure performance régionale. L'Afrique centrale réalise la plus mauvaise performance régionale.

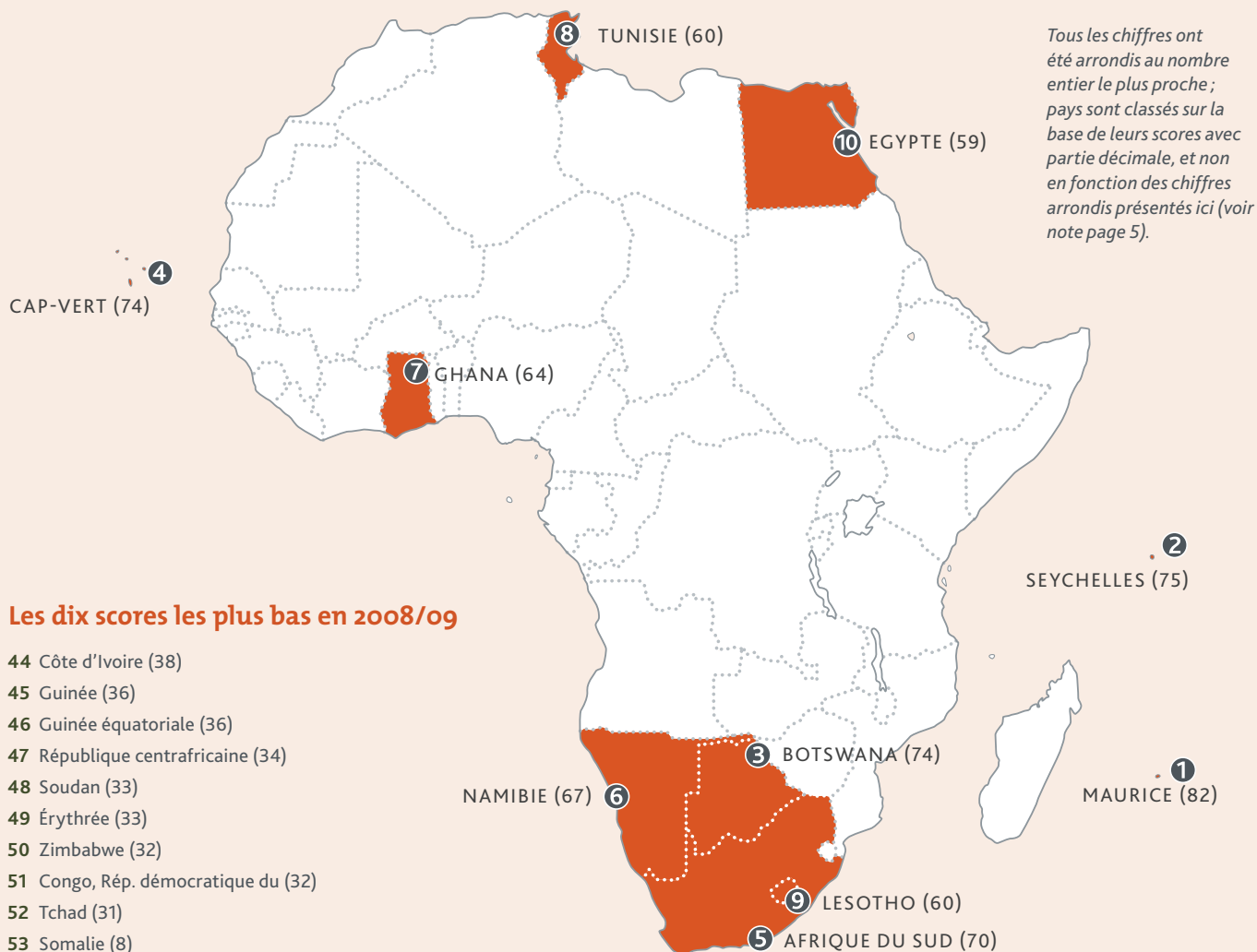
### L'Indice Ibrahim : moyennes régionales 2008/09



## L'Indice Ibrahim 2010

### Le dix scores les plus élevés en 2008/09

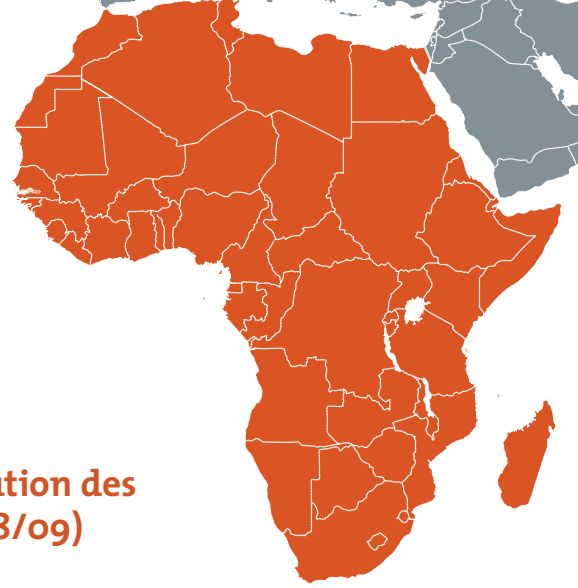
Le dix scores nationaux les plus élevés sont représentés sur cette carte.



### Les dix scores les plus bas en 2008/09

- 44 Côte d'Ivoire (38)
- 45 Guinée (36)
- 46 Guinée équatoriale (36)
- 47 République centrafricaine (34)
- 48 Soudan (33)
- 49 Érythrée (33)
- 50 Zimbabwe (32)
- 51 Congo, Rép. démocratique du (32)
- 52 Tchad (31)
- 53 Somalie (8)

# Principales conclusions



Si l'Indice 2010 traduit une stagnation globale de la performance de la gouvernance au niveau du continent, avec un score moyen de 49, les résultats au niveau des catégories et sous-catégories font apparaître des tendances intéressantes.

De manière remarquable, dans les catégories **Développement économique durable** et **Développement humain**, les seules évolutions significatives sont positives. Pour les dix pays qui enregistrent un mouvement significatif dans la catégorie **Développement économique durable**, et les deux qui font de même dans la catégorie **Développement humain**, aucun mouvement n'est négatif.

Plus de 40 pays ont enregistré une amélioration dans chacune de ces deux catégories. La progression aussi soutenue et généralisée de ces deux catégories mérite d'être soulignée. De manière générale, les citoyens africains sont en meilleure santé et bénéficient d'un meilleur accès au développement économique qu'il y a cinq ans.

Au niveau des sous-catégories, la performance en matière de **Parité** enregistre également des progrès. Cependant, la nature des indicateurs utilisés dans cette sous-catégorie indique que cela correspond davantage à l'évolution de la législation qu'à la réalité constatée.

Par ailleurs, la catégorie **Participation et Droits de l'homme**, dans laquelle est inclus l'indicateur **Parité**, apparaît moins encourageante. Au cours des cinq dernières années, 30 États sur 53 ont enregistré une baisse de leur performance en matière de **Participation et Droits de l'homme** – malgré les améliorations constatées en matière de **Parité**.

## Indice Ibrahim : évolution des scores (2004/05–2008/09)



Parallèlement, 35 États ont enregistré un recul en matière de **Sécurité et Souveraineté du droit** ; cinq d'entre eux sont significatifs. De manière générale, les citoyens africains se sentent moins en sécurité physiquement et moins autonomes politiquement, qu'ils ne l'étaient en 2005.

Globalement, le progrès économique continu et le développement humain impressionnants du continent contrastent avec la détérioration des performances nationales en matière de sécurité, souveraineté du droit, participation et Droits de l'homme.

# Sécurité et Souveraineté du Droit



L'existence d'un système judiciaire solidement implanté, juste, efficace, accessible à tous, administré par des juges compétents et indépendants, qui travaillent indépendamment des influences politiques et dans un environnement dénué de corruption, est une condition préalable fondamentale pour garantir la sécurité et l'ordre public. En effet, il est impossible d'évaluer la sécurité d'un pays sans prendre en compte le respect que ce pays accorde au droit. Un système judiciaire solide garantit seul aux citoyens le droit à la sécurité, et non la simple sécurité sans garantie de droits. La redevabilité des responsables publics, ainsi que la prévention, le contrôle et l'éradication de la corruption, sont des composantes essentielles de cette appréciation.

L'expérience a montré qu'un régime de droit peut facilement être contourné si ceux qui sont chargés de le faire appliquer ne sont pas redevables vis-à-vis de ceux qu'ils servent et s'ils sont susceptibles d'être influencés par des considérations de nature financière ou autre. En outre, des citoyens confortés et conscients de leurs droits et responsabilités constitutionnels et fondamentaux sont les meilleurs garants de l'enracinement des règles de droit et de la sécurité au sein de l'Etat.

Pour garantir un impact maximal aux efforts de promotion de la gouvernance en Afrique, il est impératif de comprendre que la sécurité et la souveraineté du droit sont indissociables.

**Salim Ahmed Salim**  
ancien Secrétaire général de  
l'Organisation de l'unité africaine  
(OUA) et ancien Premier ministre  
de Tanzanie



## Sécurité individuelle

Partout dans le monde, chaque citoyen aspire à vivre en sécurité et à pouvoir recourir à la loi lorsque ses droits sont violés, ou s'il est victime d'un acte de délinquance ou de criminalité. Une des premières responsabilités d'un gouvernement consiste à créer l'environnement qui le permette. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Sécurité individuelle** – niveau de délinquance (EA).
- ▶ **Délinquance violente** – prévalence d'actes, collectifs ou individuels, de criminalité ou de délinquance violentes (EA).
- ▶ **Troubles sociaux** – prévalence de manifestations violentes, de troubles civils ou de mouvements sociaux (EA).
- ▶ **Traite des personnes** – actions des pouvoirs publics pour lutter la traite des personnes (EA).
- ▶ **Persécution politique** – indicateur consolidé (moyenne) des variables suivantes :
  - ▶ **Indice des droits à l'intégrité physique** – respect par le gouvernement du droit des individus à l'absence de tortures, d'exécutions extrajudiciaires, d'emprisonnements politiques ou de disparitions (EA).
  - ▶ **Degré de terreur politique** – actes de violence ou de terreur survenant sur instigation des pouvoirs publics (EA).

## Souveraineté du Droit

L'évaluation du niveau de sécurité ne peut se faire indépendamment de celle de l'existence et de la qualité du régime de droit dans un état donné. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Validité du processus judiciaire** – niveau de subordination de la procédure judiciaire et des tribunaux à des interférences ou pressions de la part de groupes d'intérêts (EA).
- ▶ **Indépendance de la justice** – niveau de séparation des pouvoirs au sein du système judiciaire et existence d'un système de contrepoids (EA).
- ▶ **Droits de la propriété** – indicateur consolidé (moyenne) des variables suivantes :
  - ▶ **Garantie des droits de propriété** – niveau de respect des droits de la propriété privée (EA).
  - ▶ **Droits de propriété** – degré de garantie par les pouvoirs publics d'un processus transparent d'acquisition et de préservation des droits de propriété (EA).
  - ▶ **Droits de propriété** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale mesurant

le degré de garantie des contrats et des droits de propriété (EA)

- ▶ **Indice des droits de propriété** – capacité d'accession des personnes privées à la propriété, garantie par une législation transparente et pleinement respectée par l'État (EA).
- ▶ **Modalités des transferts de pouvoirs** – niveau de clarté, d'existence et d'acceptation des mécanismes constitutionnels garantissant la transmission de pouvoir d'une administration à la suivante (EA).
- ▶ **Sanctions** – existence de sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations-Unies ou l'Union africaine à l'état, à des membres du gouvernement ou à des acteurs non-étatiques (EA/OD).

## Redevabilité et corruption

L'existence d'un régime de droit implique la redevabilité des agents publics et l'absence de corruption. La prévalence ou l'absence de corruption reflète l'engagement du gouvernement à l'égard de ses concitoyens. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Transparence et Corruption** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant la redevabilité des responsables publics (élus ou désignés) vis-à-vis des citoyens, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire concernant :
  - ▶ l'usage des deniers publics
  - ▶ les résultats des politiques mises en œuvre (EA)
- ▶ **Redevabilité des responsables publics** – existence de mécanismes de sauvegarde/sanction permettant de garantir la redevabilité et la performance des responsables publics (élus ou désignés) (EA).
- ▶ **Corruption au sein du gouvernement et des responsables publics** – niveau de clientélisme et de corruption effective (EA).
- ▶ **Poursuite des abus de pouvoir** – existence de sanctions légales ou politiques à l'encontre des responsables publics (élus ou désignés) pratiquant des abus de pouvoir (EA).
- ▶ **Corruption et bureaucratie** – capacité d'obstruction de l'administration. Ceci recouvre le volume de formalités administratives et la probabilité d'être confronté à des décideurs politiques ou à des fonctionnaires corrompus (EA).
- ▶ **Redevabilité, transparence et corruption locales** – mesures mises en place pour :
  - ▶ renforcer la décentralisation de la gestion des fonds publics
  - ▶ garantir la redevabilité et la transparence dans le processus décisionnel et la transmission des informations au niveau local (EA).

Les indicateurs de l'Indice Ibrahim proviennent soit d'évaluations d'experts (EA – Expert Assessment) soit de données officielles (OD – Official Data).

## Sécurité nationale

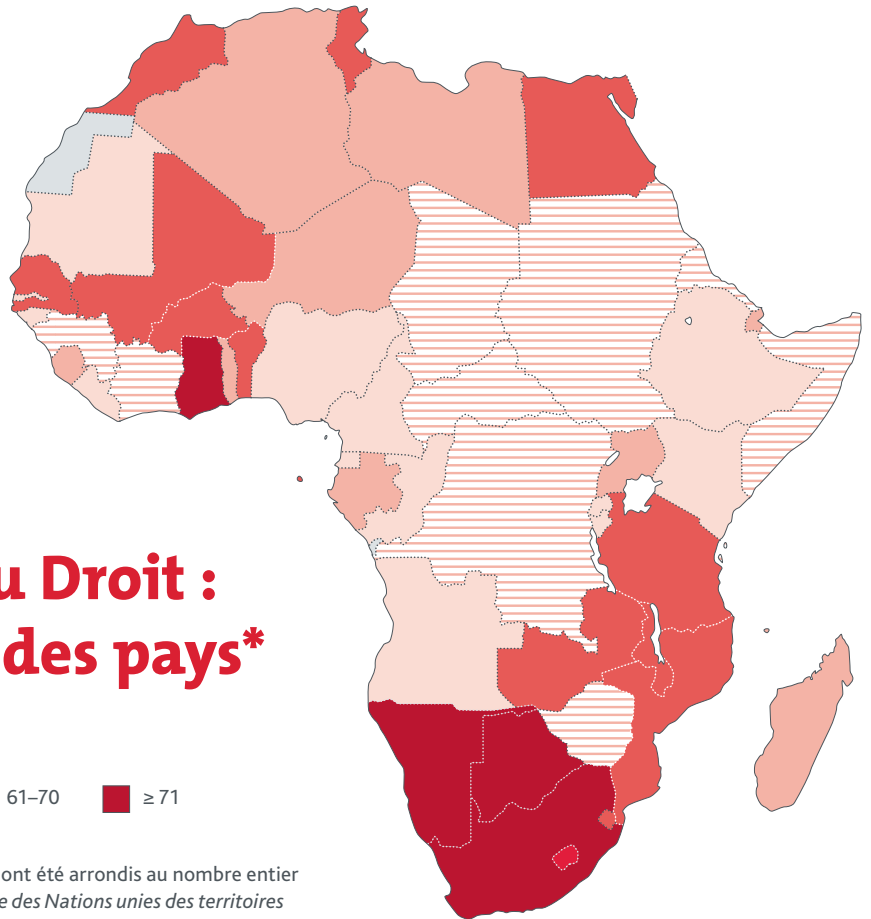
La sécurité doit être considérée au sens le plus large qui inclut l'absence de conflit et de ses conséquences. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Conflit armé domestique** – degré de conflit armé domestique, ou probabilité de le voir se développer dans un avenir proche (EA).
- ▶ **Implication du gouvernement comme acteur de premier ou de second rang dans un conflit armé** faisant plus de 25 victimes (EA).
- ▶ **Pertes de combattants (civils et militaires)** – nombre de combattants tués, civils ou militaires, du fait d'une guerre, d'un conflit mineur, ou de violences non-étatiques (EA).
- ▶ **Pertes civiles du fait de violences à l'encontre de civils** – nombre de décès (supérieur à 25) lié à l'emploi des forces armées contre les populations civiles par le gouvernement ou par un groupe organisé (EA).
- ▶ **Réfugiés nationaux** – nombre de réfugiés ayant fui leur propre pays par crainte de persécutions (OD).
- ▶ **Déplacés internes** – estimation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dans des camps ou en dehors (EA).
- ▶ **Tensions internationales** – menaces potentielles pour la stabilité économique et politique liées à des tensions transfrontalières (EA).

16

## Sécurité et Souveraineté du Droit : scores 2008/09 des pays\*

≤ 40    41-50    51-60    61-70    ≥ 71



\* Pour faciliter leur visualisation, les scores des pays ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes.

## SÉCURITÉ ET SOUVERAINÉTÉ DU DROIT RÉSULTATS

		04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	
7ème 2010	Afrique du Sud	74	74	74	71	72	7
	Algérie	54	54	51	55	54	
	Angola	42	41	40	43	44	
9ème 2010	Bénin	72	71	71	70	69	9
2ème 2010	Botswana	89	89	88	88	88	2
	Burkina Faso	68	68	63	61	64	
	Burundi	47	49	52	48	50	
	Cameroun	50	50	50	51	49	
3ème 2010	Cap-Vert	91	90	90	90	84	3
	Comores	58	59	49	54	54	
	Congo	42	43	42	43	44	
	Congo, République démocratique du	34	33	30	32	33	
	Côte d'Ivoire	36	36	36	38	38	
	Djibouti	59	58	60	56	60	
	Egypte	60	61	63	65	67	
	Érythrée	54	54	53	43	40	
	Éthiopie	50	48	49	50	49	
	Gabon	57	56	58	58	57	
	Gambie	62	61	56	56	50	
6ème 2010	Ghana	71	72	73	71	75	6
	Guinée	52	51	43	36	39	
	Guinée équatoriale	44	42	46	46	46	
	Guinée-Bissau	45	46	48	48	46	
	Kenya	55	53	54	53	50	
8ème 2010	Lesotho	71	71	71	69	70	8
	Liberia	34	36	43	48	50	
	Libye	53	52	52	53	52	
	Madagascar	68	67	69	64	51	
	Malawi	67	66	64	66	65	
	Mali	64	64	63	63	62	
	Maroc	66	65	63	62	63	
1er 2010	Maurice	85	85	85	89	90	1
	Mauritanie	60	60	57	45	42	
	Mozambique	67	66	65	63	63	
5ème 2010	Namibie	78	79	79	79	80	5
	Niger	57	58	52	55	56	
	Nigeria	43	44	45	49	48	
	Ouganda	55	57	58	55	54	
	République centrafricaine	38	32	34	43	35	
	Rwanda	53	53	54	56	47	
10ème 2010	Sao Tomé et Príncipe	69	69	70	70	68	10
	Sénégal	66	64	65	63	63	
4ème 2010	Seychelles	74	78	78	78	81	4
	Sierra Leone	43	43	49	53	52	
	Somalie	18	15	8	5	8	
	Soudan	25	22	27	23	22	
	Swaziland	67	66	68	65	64	
	Tanzanie	61	61	63	64	62	
	Tchad	46	41	38	32	38	
	Togo	46	51	54	56	57	
	Tunisie	65	67	64	62	64	
	Zambie	65	65	64	66	64	
	Zimbabwe	35	36	35	29	35	

## Sécurité et Souveraineté du Droit : scores des pays (2004/05–2008/09)\*

Le tableau présente les scores de chaque pays dans la catégorie « Sécurité et Souveraineté du Droit ».

### Evolutions significatives

Pays dont le score a évolué significativement entre 2004/05 et 2008/09 :

- **A la hausse** : Liberia, Togo.
- **A la baisse** : Érythrée, Guinée, Madagascar, Mauritanie, Somalie.

### Les dix scores les plus élevés dans la catégorie « Sécurité et Souveraineté du Droit » de l'Indice Ibrahim 2010 :

- 1 Maurice
- 2 Botswana
- 3 Cap-Vert
- 4 Seychelles
- 5 Namibie
- 6 Ghana
- 7 Afrique du Sud
- 8 Lesotho
- 9 Bénin
- 10 Sao Tomé-et-Príncipe

\* L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

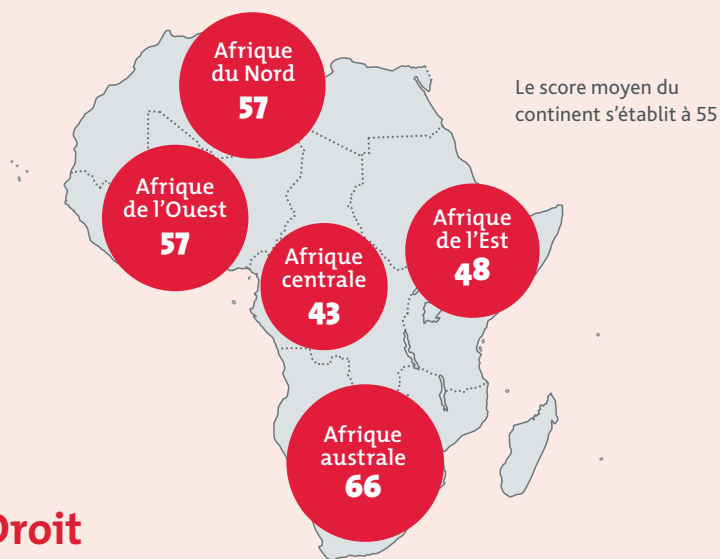
Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport (voir note page 5).

Le pays le plus performant dans cette catégorie est Maurice. La région la plus performante est l'Afrique australe.

Cinq pays d'Afrique australe figurent parmi les dix premiers dans cette catégorie ; les pays d'Afrique de l'Ouest obtiennent également de bons résultats, avec quatre d'entre eux dans les dix premiers.

Trois pays d'Afrique de l'Est et trois pays d'Afrique centrale figurent parmi les dix derniers.

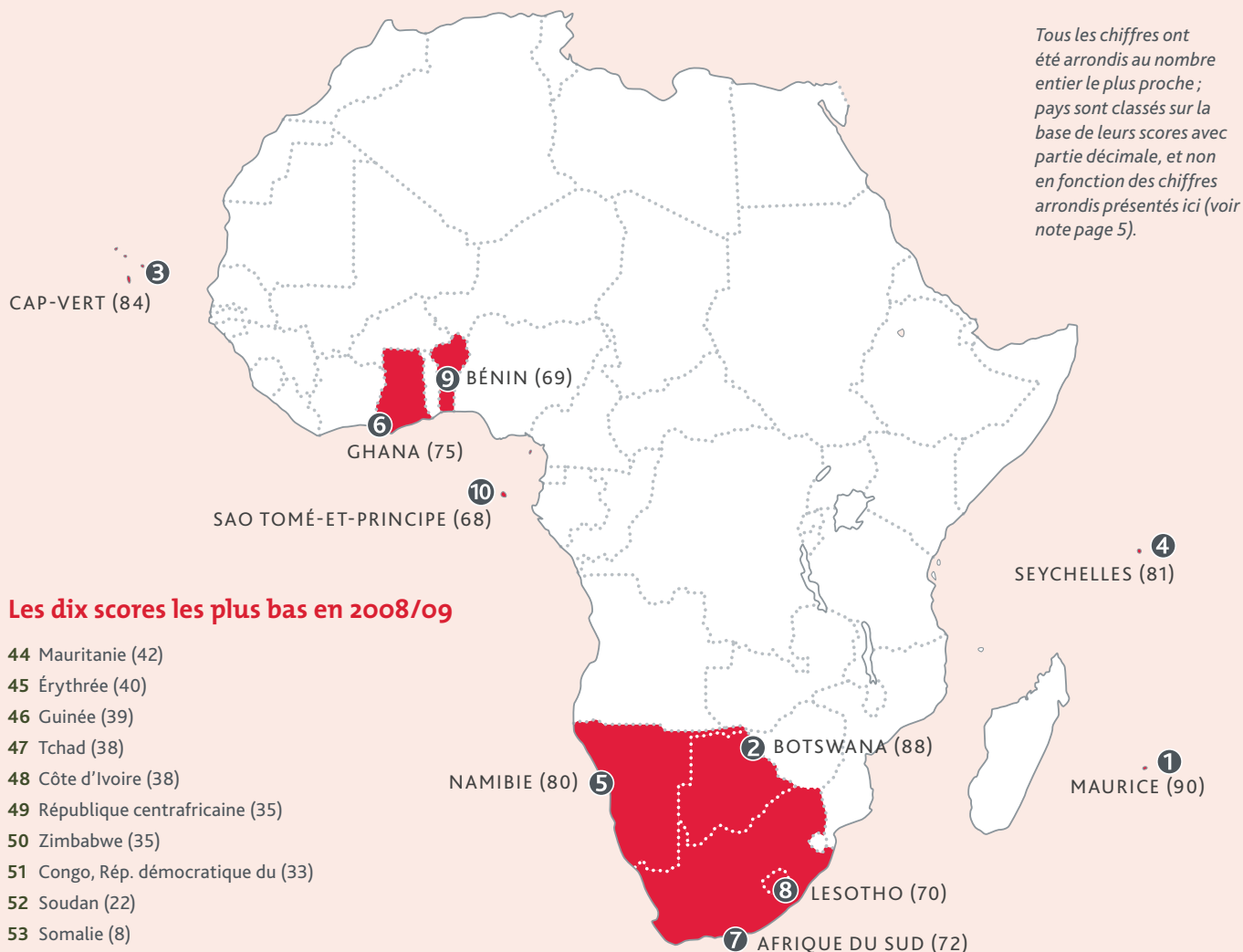
**Sécurité et Souveraineté du Droit (une catégorie) : moyennes régionales 2008/09**



**Sécurité et Souveraineté du Droit**

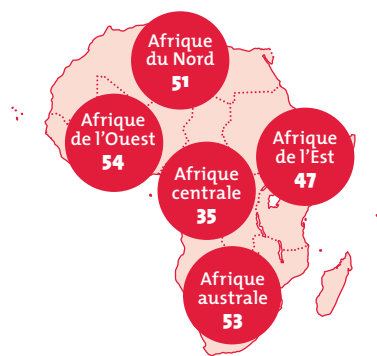
**Le dix scores les plus élevés en 2008/09**

Le dix scores nationaux les plus élevés sont représentés sur cette carte.



**Les dix scores les plus bas en 2008/09**

- 44 Mauritanie (42)
- 45 Érythrée (40)
- 46 Guinée (39)
- 47 Tchad (38)
- 48 Côte d'Ivoire (38)
- 49 République centrafricaine (35)
- 50 Zimbabwe (35)
- 51 Congo, Rép. démocratique du (33)
- 52 Soudan (22)
- 53 Somalie (8)



## Sécurité Individuelle (sous-catégorie)

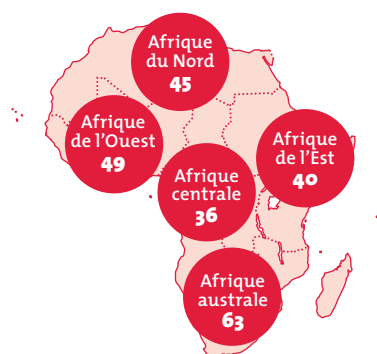
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Maurice (85)	44	Côte d'Ivoire (33)
2	Seychelles (81)	44	Afrique du Sud (33)
3	Cap-Vert (77)	46	Cameroon (31)
4	Sao Tomé-et-Principe (75)	47	Nigeria (30)
5	Comores (70)	48	Tchad (28)
6	Botswana (70)	49	Mauritanie (21)
7	Bénin (69)	49	Zimbabwe (21)
8	Djibouti (66)	51	Soudan (20)
8	Namibie (66)	52	Congo, Rép. démocratique du (16)
10	Burkina Faso (63)	53	Somalie (6)

### Le score moyen du continent s'établit à 49.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont majoritaires au sein des dix premiers du classement.

Les pays d'Afrique centrale sont majoritaires dans les dix derniers.

L'Afrique de l'Ouest enregistre le meilleur score moyen.



## Souveraineté du Droit (sous-catégorie)

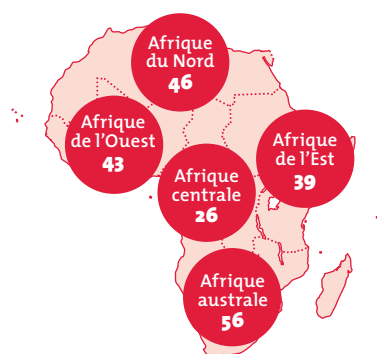
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Botswana (97)	44	Liberia (28)
2	Maurice (94)	45	Zimbabwe (26)
3	Afrique du Sud (85)	46	Comores (26)
4	Ghana (84)	47	Mauritanie (25)
5	Namibie (81)	48	Madagascar (21)
6	Cap-Vert (78)	49	Soudan (17)
7	Seychelles (74)	50	Guinée (14)
8	Ouganda (65)	51	Côte d'Ivoire (11)
9	Lesotho (65)	52	Érythrée (6)
10	Sénégal (65)	53	Somalie (0)

### Le score moyen du continent s'établit à 48.

Les pays d'Afrique australe sont majoritaires au sein des dix premiers du classement.

Les pays d'Afrique de l'Est sont majoritaires dans les dix derniers. Aucun pays d'Afrique centrale ne figure parmi les dix derniers.

L'Afrique australe enregistre le meilleur score moyen.



## Redevabilité et Corruption (sous-catégorie)

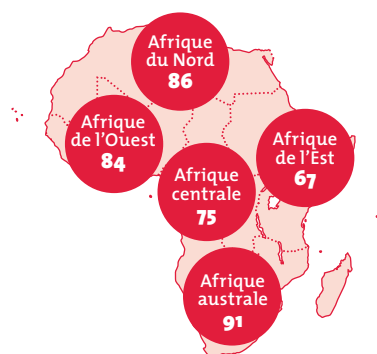
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Botswana (89)	44	Libye (25)
2	Maurice (82)	45	Gambie (24)
3	Cap-Vert (80)	46	Guinée-Bissau (23)
4	Namibie (78)	47	République centrafricaine (22)
5	Afrique du Sud (77)	48	Congo (22)
6	Seychelles (68)	49	Angola (19)
7	Lesotho (66)	50	Soudan (18)
8	Ghana (65)	51	Zimbabwe (15)
9	Swaziland (59)	52	Guinée équatoriale (13)
10	Rwanda (57)	53	Somalie (3)

### Le score moyen du continent s'établit à 43.

Les pays d'Afrique australe sont majoritaires dans les dix premiers du classement.

Les pays d'Afrique centrale sont majoritaires dans les dix derniers.

L'Afrique australe enregistre le meilleur score moyen.



## Sécurité nationale (sous-catégorie)

Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Maurice (100)	44	Angola (68)
2	Cap-Vert (100)	45	Érythrée (64)
3	Seychelles (100)	46	Tchad (64)
4	Malawi (96)	47	Éthiopie (62)
5	Botswana (96)	48	Congo, Rép. démocratique du (56)
6	Zambie (96)	49	Ouganda (55)
7	Bénin (96)	50	République centrafricaine (41)
8	Gabon (96)	51	Rwanda (37)
9	Namibie (96)	52	Soudan (34)
10	Lesotho (93)	53	Somalie (23)

### Le score moyen du continent s'établit à 81.

Les pays d'Afrique australe sont majoritaires parmi les dix premiers du classement. Un seul pays d'Afrique centrale, le Gabon, figure parmi les dix premiers. C'est l'une des deux seules sous-catégories, avec l'éducation, dans lesquelles un pays d'Afrique centrale figure parmi les dix premiers.

La majorité des pays d'Afrique de l'Est-6- figurent parmi les dix derniers. L'Afrique australe enregistre le meilleur score moyen.

Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).

# Participation et Droits de l'Homme



Dans un indice qui vise à évaluer la participation à la vie démocratique et le respect des droits de l'homme, la participation est clairement la plus facile à mesurer. Bien sur, l'estimation de la participation inclut et recouvre certains domaines liés aux droits de l'homme, comme le droit de vote, le droit à des élections libres et équitables, le droit d'exprimer son opinion sur les questions politiques et d'exiger du gouvernement la réalisation d'engagements pris en vertu du droit national et international.

L'examen de l'évolution des droits de l'homme dans le monde au cours des 60 dernières années amène à constater que leur application a varié significativement selon les pays, ce qui ne facilite pas l'élaboration d'un indice qui puisse mesurer de façon comparable les résultats obtenus dans les 53 pays africains.

Malgré ces différences et le peu de données disponibles, j'estime que l'apport de l'Indice Ibrahim est considérable. Il exerce une pression salubre sur les Nations unies et d'autres organisations afin de développer des méthodes opérationnelles efficaces pour comparer les situations nationales en matière de Droits de l'homme.

En mettant régulièrement à disposition du public les meilleurs indicateurs et les données les plus récentes et les plus fiables, l'Indice Ibrahim crée une demande – soutenue par la société civile dans chaque pays – pour améliorer les critères d'évaluation disponibles.

Quelle façon innovante de renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme dans les pays africains !

## **Mary Robinson**

ancienne Présidente de l'Irlande et ancienne Haut-commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'homme

## Participation

La capacité de participation des citoyens au processus politique est un élément essentiel de la légitimité d'un gouvernement, même si la notion de participation politique revêt une acception plus large. Les élections permettent de jauger le niveau de participation des citoyens à la vie publique. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Participation à la vie politique** – accessibilité aux informations adéquates et possibilité de participer au processus politique (EA).
- ▶ **Capacité effective à gouverner** – capacité des dirigeants élus démocratiquement à gouverner effectivement, ou ampleur des pouvoirs de blocage et des enclaves politiques (EA).
- ▶ **Élections libres et transparentes** – degré de liberté et de transparence des élections (EA).
- ▶ **Autonomie électorale** – droit des citoyens à choisir librement leur système et leurs dirigeants politiques (EA).
- ▶ **Élections exécutives libres et transparentes** – liberté et transparence des élections exécutives (EA).

## Droits

Les droits et les libertés des citoyens doivent être garantis par l'État. Le recours à la justice doit être possible chaque fois que ces droits sont violés. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Droits de l'homme** – probabilité pour un état d'être accusé de graves violations des droits de l'homme (EA).
- ▶ **Droits politiques** – légitimité du processus de décision politique ; processus électoral ; participation ; corruption ; redevabilité (EA).
- ▶ **Droits du travail** (EA).
- ▶ **Liberté d'expression** – capacité des citoyens, des organisations et des médias à s'exprimer librement (EA).

- ▶ **Liberté d'association et de réunion** – indicateur consolidée (moyenne) des variables suivantes :
  - ▷ **liberté d'association et de réunion** – liberté d'association et de réunion des groupes indépendants, politiques et/ou civils (EA).
  - ▷ **liberté d'association et de réunion** – existence et application des lois garantissant aux citoyens la liberté de réunion et d'association, notamment au sein de groupes politiques ou de syndicats (EA)
  - ▷ **liberté d'association** – probabilité de mise en cause de la liberté d'association et du droit de négociation collective (EA).
- ▶ **Liberté de la presse** – indicateur consolidée (moyenne) des variables suivantes :
  - ▷ **liberté d'expression et liberté de la presse** – degré de mise en cause de la liberté d'expression et de la liberté de la presse par la censure gouvernementale ou par la propriété d'état des médias (EA).
  - ▷ **liberté de la presse** – degré de liberté d'impression, de diffusion et sur internet, couvrant les éléments impactant l'environnement des médias (EA).
  - ▷ **indice de liberté de la presse** – degré de liberté des journalistes et des organes de presse, et efforts déployés par les pouvoirs publics pour en garantir le respect (EA).
- ▶ **Droits civils** – indicateur consolidée (moyenne) des variables suivantes :
  - ▷ **Garantie des droits civils** – degré de garantie et de protection des droits civils, et capacité de recours des citoyens contre la violation de leurs droits (EA).\*
  - ▷ **Droits civils** – étendue de différents droits civils (EA).\*
  - ▷ **Droits civils** – étendue de différents droits civils (EA).\*
- ▶ **Ratification et rapport de suivi des conventions internationales fondamentales relatives aux droits de l'Homme** – nombre de ratifications et de comptes rendus initiaux d'exécution pour les neuf conventions internationales fondamentales relatives aux droits de l'homme (EA/OD).

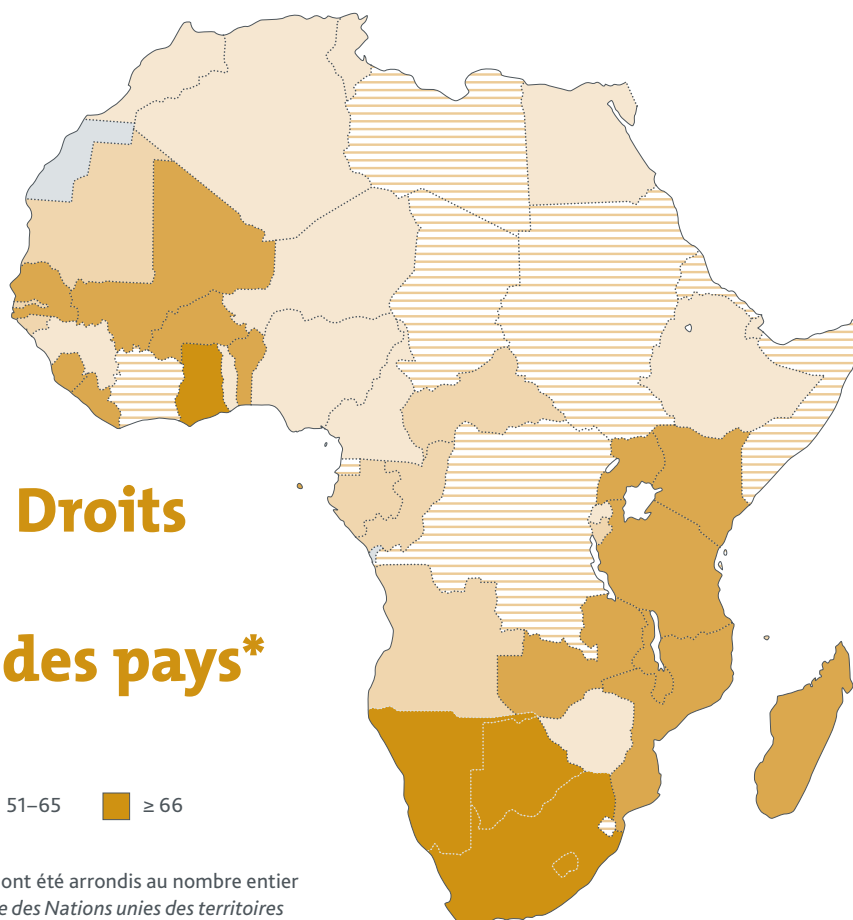
\* Ces libertés recouvrent notamment : l'absence de restriction d'accès à Internet ; l'absence de recours à la torture par la puissance publique ; la liberté d'expression et de croyance ; la liberté syndicale, ainsi que les libertés individuelles comme la liberté de mouvement et la reconnaissance de la propriété privée.

Les indicateurs de l'Indice Ibrahim proviennent soit d'évaluations d'experts (EA – Expert Assessment) soit de données officielles (OD – Official Data).

## Parité

La réduction des inégalités entre genres est un point crucial. Les femmes ont souvent moins de droits que les hommes, tout en contribuant de façon considérable à la vie familiale, sociale et économique. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Égalité des genres** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant le degré de mise en place par l'état d'institutions et de programmes permettant la mise en œuvre effective des textes législatifs destinés à :
  - ▷ Favoriser l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation
  - ▷ Favoriser l'égalité d'accès aux ressources
  - ▷ Favoriser l'égalité de statut devant la loi (EA)
- ▶ **Taux d'achèvement du cycle primaire chez les filles** – nombre de filles achevant avec succès le cycle d'enseignement primaire (OD).
- ▶ **Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire** – rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (EA).
- ▶ **Participation des femmes à la vie active** – proportion de femmes de 15 ans et plus exerçant une activité économique (OD).
- ▶ **Représentation des femmes au Parlement** – nombre de sièges détenus par des femmes (OD).
- ▶ **Droits des femmes** – existence et application effective des lois accordant aux femmes les droits économiques (droits au travail) et les droits politiques (y compris le droit de vote et le droit d'exercer un mandat politique), conformes aux normes internationales.
- ▶ **Législation concernant les violences à l'encontre des femmes** – existence, ou mise en place, de lois spécifiques contre les violences domestiques, le viol et les violences sexuelles, et le harcèlement sexuel (EA).



## Participation et Droits de l'Homme : scores 2008/09 des pays\*

≤ 30    31-40    41-50    51-65    ≥ 66

\* Pour faciliter leur visualisation, les scores des pays ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes.



## PARTICIPATION ET DROITS DE L'HOMME RÉSULTATS

		04/05	05/06	06/07	07/08	08/09		
3ème 2010	Afrique du Sud	77	78	78	74	73	③	
	Algérie	39	40	40	45	37		
	Angola	31	33	34	43	44		
10ème 2010	Bénin	61	63	67	66	62	⑩	
4ème 2010	Botswana	73	73	73	72	69	④	
	Burkina Faso	53	54	55	56	57		
	Burundi	41	54	59	54	49		
	Cameroun	32	35	37	38	32		
1er 2010	Cap-Vert	78	74	75	77	80	①	
	Comores	51	59	55	50	57		
	Congo	39	40	40	40	41		
	Congo, République démocratique du	24	30	34	34	30		
	Côte d'Ivoire	33	32	30	33	29		
	Djibouti	33	34	35	34	33		
	Egypte	31	36	37	39	35		
	Érythrée	28	21	20	21	20		
	Éthiopie	37	38	37	33	35		
	Gabon	42	42	50	47	42		
	Gambie	56	49	50	50	49		
	6ème 2010	Ghana	67	67	71	72	68	⑥
		Guinée	37	38	35	36	33	
		Guinée équatoriale	18	18	18	19	19	
		Guinée-Bissau	55	52	53	50	46	
Kenya		60	65	59	57	55		
7ème 2010	Lesotho	65	65	67	67	68	⑦	
	Liberia	39	46	52	55	51		
	Libye	17	17	18	18	19		
	Madagascar	64	61	65	63	51		
	Malawi	55	55	56	55	51		
	Mali	57	60	58	59	58		
	Maroc	41	39	43	37	37		
	2ème 2010	Maurice	77	80	81	80	77	②
Mauritanie		51	49	54	53	44		
Mozambique		62	62	62	59	56		
8ème 2010	Namibie	74	76	76	72	66	⑧	
	Niger	47	48	49	49	38		
	Nigeria	43	42	42	40	38		
	Ouganda	50	52	55	55	51		
	République centrafricaine	33	35	38	41	42		
	Rwanda	41	41	42	43	38		
9ème 2010	Sao Tomé et Principe	55	63	64	63	65	⑨	
	Sénégal	72	69	66	62	60		
5ème 2010	Seychelles	74	71	74	69	69	⑤	
	Sierra Leone	54	55	56	59	52		
	Somalie	15	14	14	14	12		
	Soudan	23	24	20	21	23		
	Swaziland	28	31	31	31	27		
	Tanzanie	60	62	63	62	56		
	Tchad	30	24	23	26	23		
	Togo	33	30	32	35	40		
	Tunisie	43	43	41	42	38		
	Zambie	52	56	61	57	56		
	Zimbabwe	33	32	30	32	31		

## Participation et Droits de l'Homme : scores des pays (2004/05–2008/09)\*

Le tableau présente les scores de chaque pays dans la catégorie « Participation et Droits de l'Homme ».

### Evolutions significatives

Pays dont le score a évolué significativement entre 2004/05 et 2008/09 :

- **A la hausse** : Angola, Liberia, République centrafricaine, Togo.
- **A la baisse** : Érythrée, Madagascar, Sénégal.

### Les dix scores les plus élevés dans la catégorie « Participation et Droits de l'Homme » de l'Indice Ibrahim 2010 :

- ① Cap-Vert
- ② Maurice
- ③ Afrique du Sud
- ④ Botswana
- ⑤ Seychelles
- ⑥ Ghana
- ⑦ Lesotho
- ⑧ Namibie
- ⑨ Sao Tomé-et-Principe
- ⑩ Bénin

\* L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

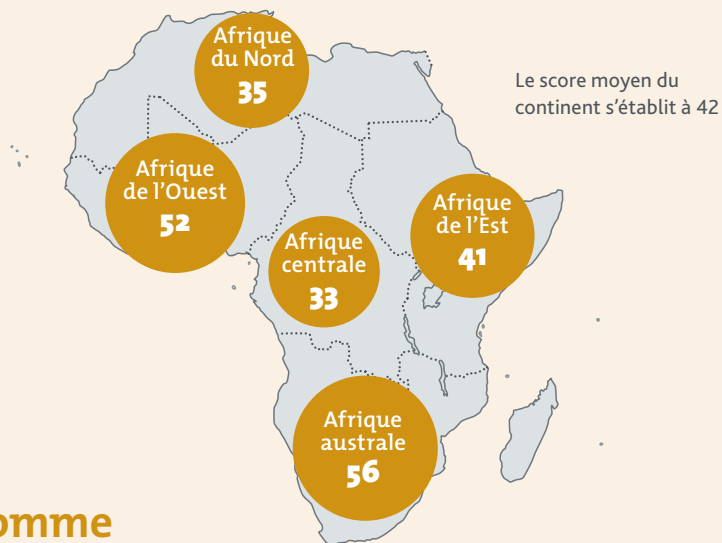
Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport (voir note page 5).

Le pays le plus performant est le Cap Vert.

La région la plus performante est l'Afrique australe. Cinq pays d'Afrique australe figurent parmi les dix premiers du classement.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale ont chacun trois pays parmi les dix derniers.

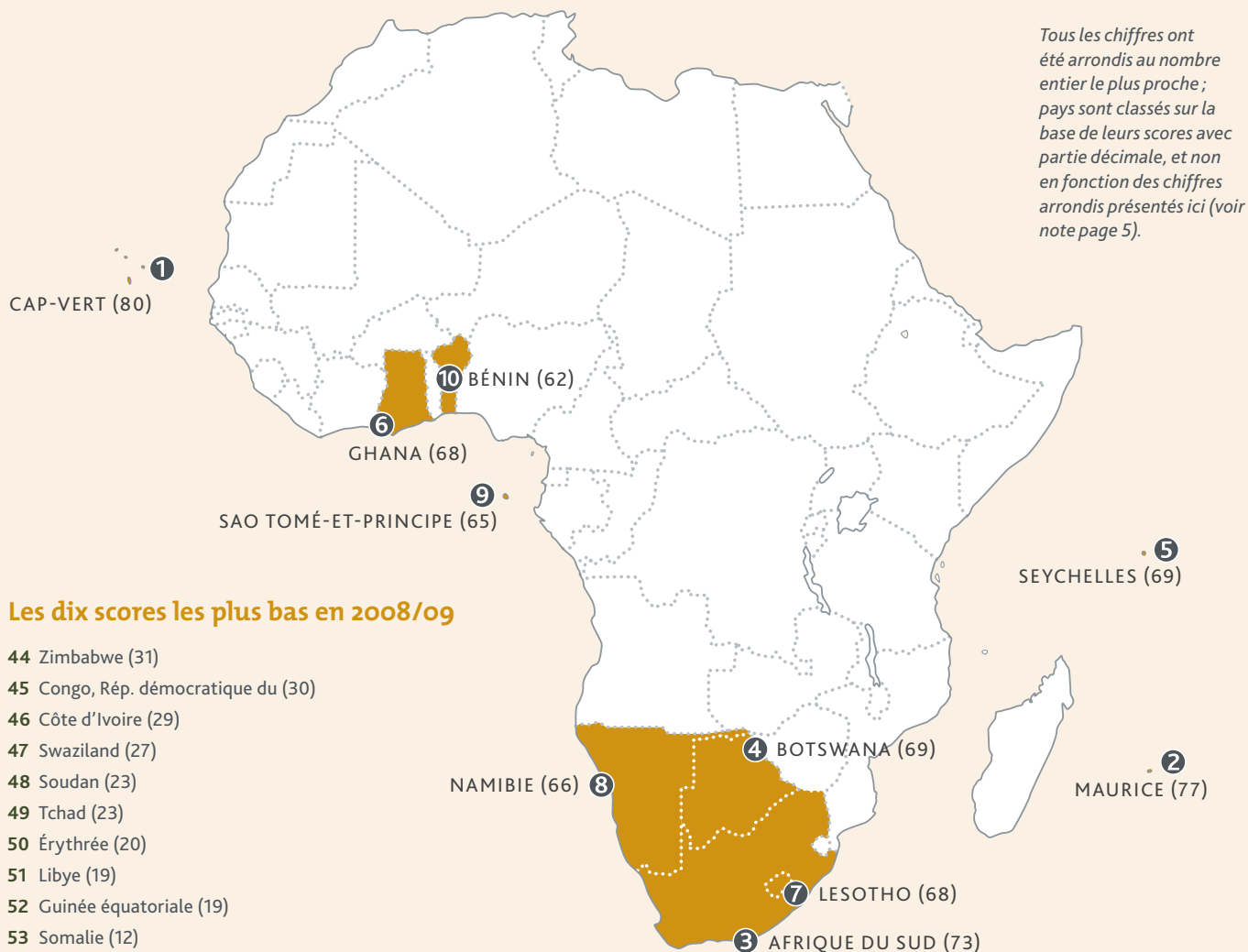
**Participation et Droits de l'Homme (une catégorie) : moyennes régionales 2008/09**



**Participation et Droits de l'Homme**

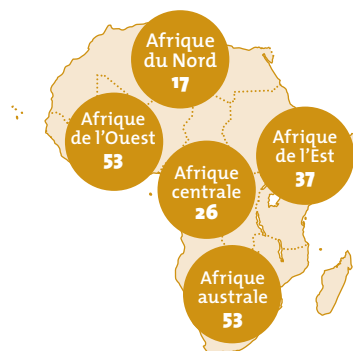
**Le dix scores les plus élevés en 2008/09**

Le dix scores nationaux les plus élevés sont représentés sur cette carte.



**Les dix scores les plus bas en 2008/09**

- 44 Zimbabwe (31)
- 45 Congo, Rép. démocratique du (30)
- 46 Côte d'Ivoire (29)
- 47 Swaziland (27)
- 48 Soudan (23)
- 49 Tchad (23)
- 50 Érythrée (20)
- 51 Libye (19)
- 52 Guinée équatoriale (19)
- 53 Somalie (12)



### Participation (sous-catégorie)

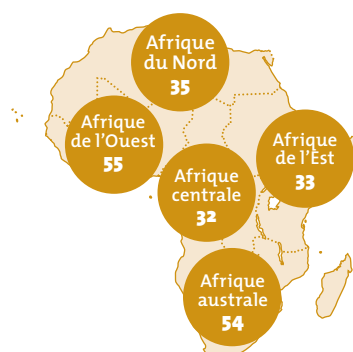
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Maurice (87)	44	Guinée équatoriale (13)
2	Cap-Vert (85)	45	Maroc (13)
3	Comores (79)	46	Côte d'Ivoire (12)
4	Bénin (77)	47	Soudan (12)
5	Afrique du Sud (77)	48	Swaziland (10)
6	Botswana (74)	49	Guinée (9)
7	Sao Tomé-et-Principe (74)	50	Tchad (8)
8	Seychelles (72)	51	Somalie (4)
9	Ghana (71)	52	Érythrée (3)
10	Mali (71)	52	Libye (3)

#### Le score moyen du continent s'établit à 42.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont majoritaires parmi les dix premiers du classement.

Les pays d'Afrique de l'Est sont majoritaires parmi les dix derniers.

L'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont conjointement le meilleur score moyen.



### Droits (sous-catégorie)

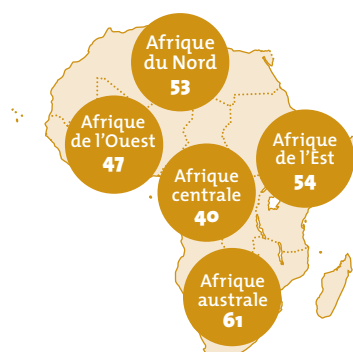
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Cap-Vert (86)	44	Tchad (27)
2	Maurice (82)	45	Tunisie (26)
3	Ghana (73)	46	Djibouti (25)
4	Namibie (70)	47	Congo, Rép. démocratique du (25)
5	Afrique du Sud (69)	48	Zimbabwe (21)
6	Mali (68)	49	Soudan (20)
7	Bénin (66)	50	Libye (16)
8	Sao Tomé-et-Principe (65)	51	Guinée équatoriale (14)
9	Sénégal (64)	52	Somalie (9)
10	Burkina Faso (64)	53	Érythrée (6)

#### Le score moyen du continent s'établit à 44.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont majoritaires – sept – parmi les dix premiers du classement.

Les pays d'Afrique de l'Est sont majoritaires parmi les dix derniers.

L'Afrique de l'Ouest enregistre le meilleur score moyen.



### Parité (sous-catégorie)

Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Les dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Seychelles (81)	44	Libye (38)
2	Lesotho (77)	45	Nigeria (38)
3	Botswana (75)	46	Soudan (38)
4	Afrique du Sud (74)	47	Mali (35)
5	Namibie (69)	48	Congo, Rép. démocratique du (34)
6	Rwanda (68)	49	Tchad (33)
7	Cap-Vert (68)	50	Guinée équatoriale (30)
8	Tanzania (67)	51	Niger (29)
9	Tunisie (67)	52	Guinée-Bissau (27)
10	Kenya (65)	53	Somalie (23)

#### Le score moyen du continent s'établit à 52.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont chacun quatre pays parmi les dix premiers.

Les pays d'Afrique de l'Est sont majoritaires parmi les dix derniers.

L'Afrique australe enregistre le meilleur score moyen.

Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).

# Développement Economique Durable



Le Développement Economique Durable est l'un des quatre piliers de la mesure de la gouvernance selon l'Indice Ibrahim. La capacité à participer à la création de la richesse nationale constitue un droit fondamental pour tous les citoyens, et les gouvernements ont le devoir de développer les conditions qui encouragent cette participation.

Ce pilier vise à mesurer d'abord la capacité des gouvernements à gérer solidement les grands équilibres macro-économiques, suivant des orientations judicieuses afin d'assurer un développement économique largement partagé. Il vise également à évaluer le cadre réglementaire grâce auquel, notamment, le secteur privé peut se développer tout en respectant les intérêts du plus grand nombre. Une troisième catégorie d'indicateurs évalue la disponibilité des infrastructures de base, fournies dans certains cas directement par l'État, et dans d'autres par le secteur privé, au sein d'un cadre défini par les gouvernements.

Le quatrième groupe d'indicateurs concerne les aspects relatifs au secteur agricole et à l'environnement. Ils revêtent une importance particulière, compte tenu de l'importance des populations rurales dans la plupart des pays africains, de l'enjeu des capacités de subsistance et des préoccupations liées au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, qui risquent de s'aggraver dans les années à venir.

**Lord Cairns**

ancien Président-directeur général, SG Warburg et ancien Président, Actis Capital LL

## Gestion publique

Au plan macroéconomique, un gouvernement est tenu de mettre en place des politiques stables qui favorisent la création de richesses. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Qualité de l'administration publique** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant la capacité de l'administration à concevoir des politiques et à délivrer des services publics avec efficacité et éthique (EA).
- ▶ **Qualité de la gestion budgétaire** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant le degré d'existence d'un budget consolidé et crédible, cohérent avec les priorités politiques et doté de mécanismes efficaces d'évaluation et de contrôle (EA).
- ▶ **Réserves détenues par le système bancaire (en pourcentage de la masse monétaire)** (OD).
- ▶ **Ratio des recettes budgétaires par rapport aux dépenses budgétaires** (OD).
- ▶ **Déficit ou excédent budgétaire en pourcentage du PIB** (OD).
- ▶ **Gestion de la dette publique** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant la soutenabilité à court et à moyen terme de la dette publique et son impact sur la croissance (EA).
- ▶ **Inflation** – taux annuel moyen d'inflation
- ▶ **Ratio du service de la dette extérieure sur les exportations** – rapport du service de la dette extérieure sur le total des exportations de biens et des services et des transferts de migrants (OD).
- ▶ **Couverture des importations par les réserves** – durée de couverture des importations par les réserves de devises (OD).
- ▶ **Capacités statistiques** – existence d'un système national de statistiques, et respect par celui-ci des normes en vigueur en matière de :
  - ▷ méthodologie
  - ▷ régularité et taux de couverture des recensements et enquêtes
  - ▷ régularité, actualisation et accessibilité des principaux indicateurs socioéconomiques (EA).

## Secteur privé

L'élaboration et la mise en place de politiques et d'institutions favorisant le développement d'un secteur privé prospère constituent une part importante des efforts d'un gouvernement pour stimuler la croissance et le développement. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Environnement concurrentiel** – indicateur consolidé (moyenne) des variables suivantes :
  - ▷ **environnement concurrentiel** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant la

capacité de l'environnement juridique, réglementaire et politique à favoriser ou brider l'initiative privée (EA).

- ▷ **concurrence** – degré de développement d'un marché concurrentiel et existence de garde-fous contre monopoles et cartels (EA).
- ▷ **pratiques de concurrence déloyale** – qualité de l'environnement concurrentiel, y compris probabilité que des entreprises privées, domestiques ou étrangères soient assujetties à des prix, taxes ou tarifs discriminatoires (EA).
- ▶ **Environnement économique du secteur agricole et rural** – soutien apporté par le gouvernement à l'apparition et au développement d'un secteur agricole privé efficient (EA).
- ▶ **Climat d'investissement** – degré d'attractivité des investissements privés du fait de la politique gouvernementale (EA).
- ▶ **Bureaucratie et formalités administratives** – ampleur des procédures bureaucratiques liées à l'obtention des documents et autorisations nécessaires pour exercer une activité industrielle ou commerciale (EA).

## Infrastructures

Les infrastructures jouent un rôle clé dans toutes les économies du monde. Les gouvernements qui facilitent le développement et la maintenance des infrastructures de base stimulent la croissance et la création de richesse, et garantissent l'amélioration des biens et services publics. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Qualité des infrastructures** – risque de perte de ressources lié à la déficience des infrastructures (EA).
- ▶ **Fiabilité de l'approvisionnement électrique** – risque de perturbation des activités économiques en raison de coupures de l'alimentation en électricité (EA).
- ▶ **Abonnés au téléphone mobile** (OD).
- ▶ **Accès à l'équipement informatique** – nombre d'ordinateurs personnels dans un pays donné (OD).
- ▶ **Abonnements internet** – nombre d'abonnés au réseau Internet- professionnels ou privés (OD).

## Environnement et Secteur agricole

Pour garantir un développement durable, la capacité d'un gouvernement à valoriser l'environnement et à en faire une priorité est fondamentale. En Afrique, où 65 % de la population vit en zone rurale, le développement agricole est une priorité absolue. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Environnement durable** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant la capacité des politiques environnementales à renforcer la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles et la maîtrise de la pollution (EA).
- ▶ **Prise en compte de l'environnement dans l'élaboration des politiques publiques** – capacité des politiques publiques à prendre en compte la protection des ressources naturelles, et à limiter la pollution (EA).

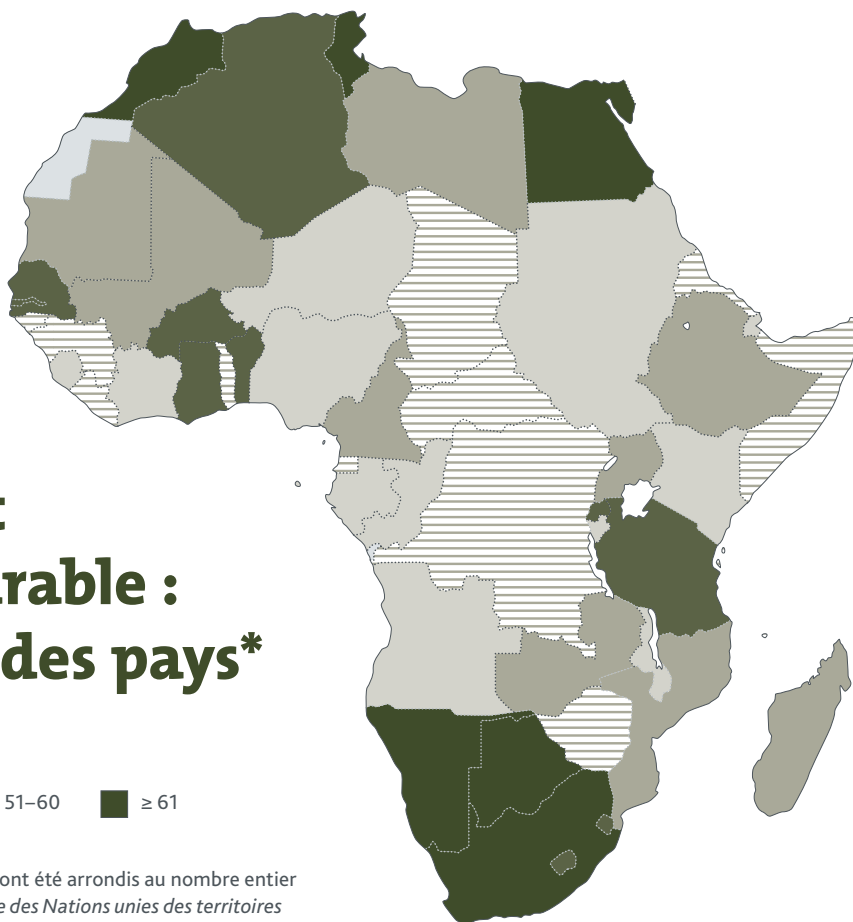
Les indicateurs de l'Indice Ibrahim proviennent soit d'évaluations d'experts (EA – Expert Assessment) soit de données officielles (OD – Official Data).

- ▶ **Accès à l'eau et au foncier pour l'agriculture** – cadre institutionnel, juridique et commercial, visant les populations rurales à faibles revenus, afin de
  - ▷ garantir et faciliter l'accès à la propriété foncière
  - ▷ garantir l'égalité des droits d'accès et les capacités de gestion des ressources en eau destinées à l'agriculture (EA).
- ▶ **Accès aux intrants agricoles et aux marchés de produits agricoles** – capacité de l'environnement politique, juridique et institutionnel à conforter le développement et la libéralisation de marchés agricoles efficaces et équitables accessibles aux petits agriculteurs (EA).
- ▶ **Développement des services financiers ruraux** – capacité de l'environnement politique, juridique et institutionnel à conforter le développement de structures financières efficaces et équitables accessibles aux populations locales à faibles revenus (EA).
- ▶ **Environnement politique et légal des organisations professionnelles agricoles** – capacité de l'environnement politique, juridique et institutionnel à permettre aux populations rurales à faibles revenus de s'organiser au sein de groupements et associations autonomes ou de s'engager dans d'autres formes d'actions collectives (EA).
- ▶ **Allocation et gestion des ressources publiques en faveur du développement agricole et rural** – importance accordée par le gouvernement au développement du secteur agricole et rural dans ses programmes de planification, d'élaboration des politiques et d'investissement (EA).
- ▶ **Dialogue entre gouvernement et organisations professionnelles agricoles** – capacité des populations rurales défavorisées à exprimer leurs préoccupations et leurs priorités. (EA).

28

## Développement Economique Durable : scores 2008/09 des pays\*

≤ 35    36–45    46–50    51–60    ≥ 61



\* Pour faciliter leur visualisation, les scores des pays ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes.

		04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
7ème 2010	Afrique du Sud	63	66	67	65	<b>65</b> ⑦
	Algérie	55	57	57	57	55
	Angola	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>36</b>
	Bénin	47	46	49	47	51
2ème 2010	Botswana	67	68	69	69	<b>70</b> ②
	Burkina Faso	49	49	47	48	53
	Burundi	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>42</b>
	Cameroun	42	43	47	48	46
3ème 2010	Cap-Vert	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>69</b>	<b>67</b> ③
	Comores	29	30	30	29	29
	Congo	37	37	37	38	39
	Congo, République démocratique du	29	30	29	30	26
	Côte d'Ivoire	37	36	38	38	39
	Djibouti	43	43	43	41	45
6ème 2010	Egypte	<b>56</b>	<b>57</b>	<b>59</b>	<b>62</b>	<b>66</b> ⑥
	Érythrée	31	31	30	29	25
	Éthiopie	51	50	51	51	49
	Gabon	39	39	38	43	43
	Gambie	45	47	48	48	51
	Ghana	48	49	47	49	53
	Guinée	33	31	34	34	34
	Guinée équatoriale	33	34	36	37	35
	Guinée-Bissau	25	30	29	32	33
	Kenya	46	46	47	47	45
	Lesotho	51	53	52	53	52
	Liberia	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
	Libye	52	54	53	54	50
	Madagascar	51	50	53	53	50
	Malawi	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
	Mali	45	47	47	47	50
9ème 2010	Maroc	56	57	59	60	<b>62</b> ⑨
1er 2010	Maurice	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>83</b>	<b>84</b> ①
	Mauritanie	44	49	51	49	47
	Mozambique	49	48	48	47	49
8ème 2010	Namibie	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>62</b>	<b>63</b> ⑧
	Niger	37	37	41	43	43
	Nigeria	37	40	41	41	43
	Ouganda	52	52	53	50	49
	République centrafricaine	23	22	26	26	28
10ème 2010	Rwanda	51	51	51	52	<b>55</b> ⑩
	Sao Tomé et Príncipe	43	40	42	44	44
	Sénégal	50	49	49	50	53
4ème 2010	Seychelles	59	61	62	63	<b>66</b> ④
	Sierra Leone	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>42</b>
	Somalie	1	1	2	1	4
	Soudan	41	42	41	33	38
	Swaziland	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>51</b>	<b>52</b>
	Tanzanie	48	49	50	52	53
	Tchad	34	33	33	32	32
	Togo	29	30	30	31	34
5ème 2010	Tunisie	63	64	66	67	<b>66</b> ⑤
	Zambie	45	46	48	47	49
	Zimbabwe	21	19	19	21	19

## Développement Economique Durable : scores des pays (2004/05–2008/09)\*

Le tableau présente les scores de chaque pays dans la catégorie « Développement Economique Durable ».

### Evolutions significatives

Pays dont le score a évolué significativement entre 2004/05 et 2008/09 :

- A la hausse : Angola, Burundi, Cap-Vert, Egypte, Liberia, Malawi, Maurice, Namibie, Sierra Leone, Swaziland.

### Les dix scores les plus élevés dans la catégorie « Développement Economique Durable » de l'Indice Ibrahim 2010 :

- ① Maurice
- ② Botswana
- ③ Cap-Vert
- ④ Seychelles
- ⑤ Tunisie
- ⑥ Egypte
- ⑦ Afrique du Sud
- ⑧ Namibie
- ⑨ Maroc
- ⑩ Rwanda

\* L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

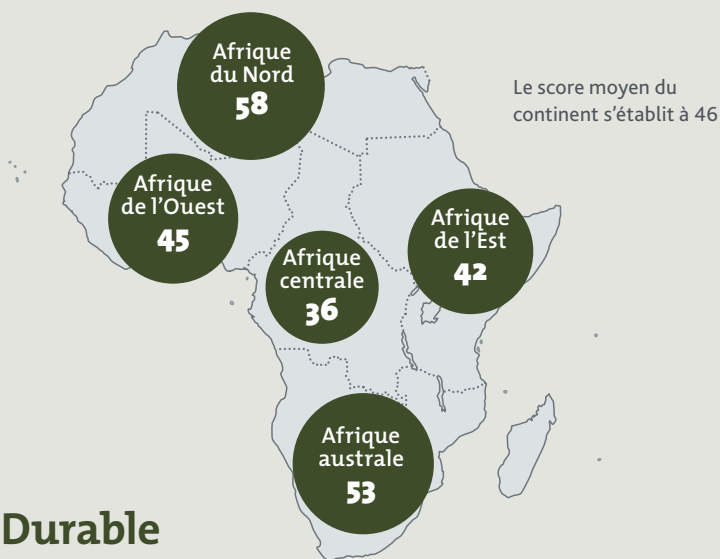
Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport (voir note page 5).

Le pays le plus performant est Maurice.  
La région la plus performante est l'Afrique du nord.

Les pays d'Afrique australe sont majoritaires au sein des dix premiers du classement.

L'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont chacun trois pays parmi les dix derniers.

**Développement Economique Durable (une catégorie) : moyennes régionales 2008/09**



**Développement Economique Durable**

**Le dix scores les plus élevés en 2008/09**

Le dix scores nationaux les plus élevés sont représentés sur cette carte.

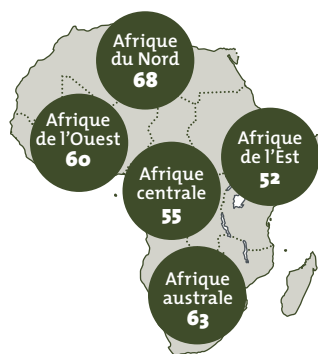


Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).

**Les dix scores les plus bas en 2008/09**

- 44 Togo (34)
- 45 Guinée-Bissau (33)
- 46 Tchad (32)
- 47 Comores (29)
- 48 Liberia (29)
- 49 République centrafricaine (28)
- 50 Congo, Rép. démocratique du (26)
- 51 Érythrée (25)
- 52 Zimbabwe (19)
- 53 Somalie (4)





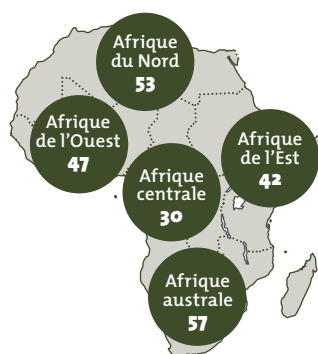
## Gestion publique (sous-catégorie)

Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Afrique du Sud (77)	44	Comores (51)
2	Botswana (77)	45	Angola (50)
3	Maroc (74)	46	Guinée (50)
4	Maurice (73)	47	République centrafricaine (48)
5	Tunisie (71)	48	Tchad (47)
6	Namibie (70)	49	Soudan (47)
7	Algérie (70)	50	Congo, Rép. démocratique du (43)
8	Burkina Faso (68)	51	Érythrée (36)
9	Libye (68)	52	Zimbabwe (29)
10	Rwanda (68)	53	Somalie (3)

Le score moyen du continent s'établit à 59. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont chacun quatre pays parmi les dix premiers.

Les pays d'Afrique de l'Est sont majoritaires dans les dix derniers.

L'Afrique du Nord enregistre le meilleur score moyen.



## Secteur privé (sous-catégorie)

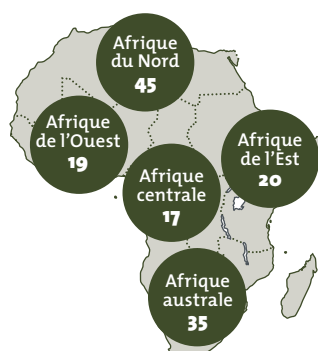
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Maurice (97)	44	Libye (26)
2	Botswana (84)	45	Togo (26)
3	Egypte (74)	46	Liberia (25)
4	Afrique du Sud (72)	47	Guinée équatoriale (24)
5	Seychelles (67)	48	Congo (22)
6	Cap-Vert (63)	49	Comores (21)
7	Namibie (63)	50	Congo, Rép. démocratique du (16)
8	Rwanda (63)	51	Érythrée (7)
9	Maroc (63)	52	Zimbabwe (6)
10	Tanzania (62)	53	Somalie (3)

Le score moyen du continent s'établit à 47.

Les pays d'Afrique australe sont majoritaires dans les dix premiers.

L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ont chacun trois pays parmi les dix derniers.

L'Afrique australe enregistre le meilleur score moyen.



## Infrastructures (sous-catégorie)

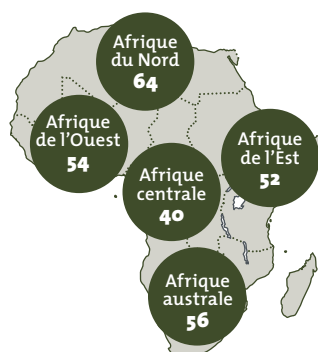
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Seychelles (78)	44	Burkina Faso (12)
2	Maurice (78)	45	Sierra Leone (11)
3	Tunisie (60)	46	Guinée (11)
4	Namibie (58)	47	Liberia (10)
5	Libye (53)	48	Burundi (7)
6	Botswana (50)	49	Comores (5)
7	Cap-Vert (48)	50	Niger (5)
8	Egypte (45)	51	République centrafricaine (5)
9	Afrique du Sud (44)	52	Somalie (3)
10	Maroc (41)	53	Congo, Rép. démocratique du (3)

Le score moyen du continent s'établit à 25.

L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont chacun quatre pays parmi les dix premiers.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont majoritaires dans les dix derniers.

L'Afrique du Nord enregistre le meilleur score moyen.



## Environnement et Secteur agricole (sous-catégorie)

Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Maurice (89)	44	Angola (38)
2	Cap-Vert (88)	45	Côte d'Ivoire (37)
3	Egypte (78)	46	Tchad (37)
4	Rwanda (72)	47	Guinée-Bissau (35)
5	Tunisie (71)	48	Guinée équatoriale (33)
6	Ghana (70)	49	Togo (29)
7	Burkina Faso (70)	50	République centrafricaine (25)
8	Maroc (70)	51	Liberia (25)
9	Botswana (69)	52	Zimbabwe (16)
9	Afrique du Sud (69)	53	Somalie (6)

Le score moyen du continent s'établit à 53.

L'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont chacun trois pays parmi les dix premiers.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont majoritaires dans les dix derniers.

L'Afrique du Nord enregistre le meilleur score moyen.

Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).



# Développement Humain

32

L'INDICE IBRAHIM DE LA GOUVERNANCE AFRICAINE 2010 : SYNTHÈSE

Le Développement Humain reflète les résultats de l'investissement dans le capital humain et les talents d'un pays, avec une attention particulière portée à l'éducation, la santé et la protection sociale.

Les indicateurs de développement humain mesurent les efforts déployés par l'individu, la famille, la communauté et la société dans son ensemble. La capacité du gouvernement à mettre en place des investissements adéquats pour garantir un accès équitable au système éducatif, à la formation professionnelle et aux services de santé, tout en garantissant la qualité de ces services, est indispensable.

De plus, le pouvoirs publics a un rôle à jouer dans la création d'un climat d'investissement propice aux partenariats innovants public/privé/société civile, de nature à garantir des résultats positifs pour l'ensemble de la société.

Les indicateurs de développement humain fournissent aussi une appréciation de l'état du capital humain d'un pays, et de sa capacité à participer à l'économie mondiale de la connaissance.

**Dr Mamphela Ramphele**

ancien Directeur général à la Banque Mondiale et ancien Vice-chancelier de l'Université du Cap

## Santé et protection sociale

Partout dans le monde, chaque citoyen souhaite pouvoir vivre longtemps, en bonne santé, et à l'abri du besoin. Même si le gouvernement ne délivre pas directement ces services, la responsabilité ultime lui en incombe. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Prévalence de la tuberculose** – nouveaux cas de tuberculose (OD).
- ▶ **Mortalité infantile** – probabilité qu'un nouveau-né décède avant cinq ans (OD).
- ▶ **Vaccination contre la rougeole** – proportion d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu une dose de vaccin (OD).
- ▶ **Vaccination DTP** – proportion d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu trois doses de vaccin (OD).
- ▶ **Régime de protection sociale** – égalité d'accès aux filets sociaux (EA).
- ▶ **Politiques de l'emploi et de la protection sociale** – moyenne consolidée d'indicateurs établis par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale évaluant les politiques visant à garantir à tous un niveau minimal de sécurité (EA).
- ▶ **Degré d'exclusion sociale** – exclusion par la pauvreté et l'inégalité (EA).
- ▶ **Traitement par antirétroviraux** – patients atteints du HIV bénéficiant d'un traitement aux antirétroviraux conforme aux normes internationales (OD).
- ▶ **Traitement des femmes enceintes par antirétroviraux**
- ▶ **Accès à l'eau courante** – proportion de la population ayant accès à l'eau courante à domicile ou à proximité immédiate (OD).
- ▶ **Accès à une eau non contaminée** – proportion de la population ayant accès à une eau dépourvue de contamination extérieure (OD).
- ▶ **Accès à des sanitaires** – proportion de la population bénéficiant de structures sanitaires permettant d'isoler les excréments (OD).
- ▶ **Défécation à ciel ouvert** – proportion de la population recourant à la défécation à ciel ouvert (OD).

## Enseignement

L'éducation est un service public fondamental en raison de son rôle crucial dans le développement individuel et l'accès aux opportunités. Au sein de cette sous-catégorie, l'Indice Ibrahim regroupe les indicateurs suivants :

- ▶ **Dispense et qualité de l'enseignement** – solidité du réseau d'enseignement primaire, secondaire, et universitaire (EA).
- ▶ **Nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire** (OD).
- ▶ **Taux d'achèvement de la scolarité primaire** – nombre d'élèves achevant avec succès le cycle d'enseignement primaire (OD).
- ▶ **Passage au cycle secondaire** – nombre d'élèves admis en cycle secondaire lors d'une année donnée par rapport au nombre d'élèves inscrits en premier cycle l'année précédente (OD).
- ▶ **Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur** (OD).

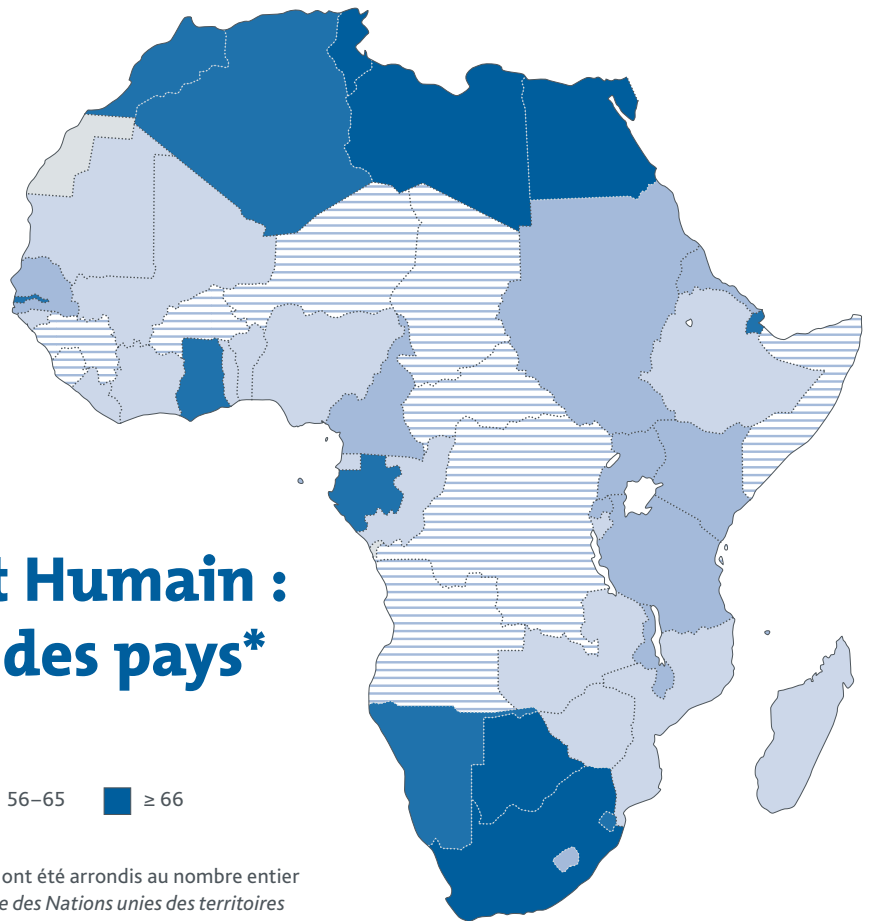
« Le Développement Humain reflète les résultats de l'investissement dans le capital humain et les talents d'un pays, avec une attention particulière portée à l'éducation, la santé et la protection sociale. »

Dr Mamphela Ramphele

## Développement Humain : scores 2008/09 des pays\*



\* Pour faciliter leur visualisation, les scores des pays ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes.



		04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
5ème 2010	Afrique du Sud	62	66	68	68	<b>71</b> ⑤
9ème 2010	Algérie	65	62	62	65	<b>65</b> ⑨
	Angola	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>33</b>
	Bénin	40	41	43	44	45
6ème 2010	Botswana	67	67	68	69	<b>70</b> ⑥
	Burkina Faso	37	38	39	40	40
	Burundi	40	42	43	43	43
	Cameroun	42	44	47	48	49
8ème 2010	Cap-Vert	59	64	61	65	<b>65</b> ⑧
	Comores	55	54	53	51	52
	Congo	34	35	39	39	43
	Congo, République démocratique du	36	37	38	38	38
	Côte d'Ivoire	42	41	42	43	45
	Djibouti	54	56	60	62	61
7ème 2010	Egypte	66	67	69	65	<b>68</b> ⑦
	Érythrée	46	43	42	44	47
	Éthiopie	39	39	39	41	44
	Gabon	56	54	55	56	57
	Gambie	56	54	56	56	59
	Ghana	55	55	57	58	60
	Guinée	40	40	39	36	38
	Guinée équatoriale	43	42	41	43	44
	Guinée-Bissau	44	42	41	42	43
	Kenya	43	41	44	46	48
	Lesotho	44	46	46	47	50
	Liberia	34	34	38	41	44
1er 2010	Libye	83	85	87	86	<b>85</b> ①
	Madagascar	41	38	40	40	42
	Malawi	39	41	42	44	48
	Mali	40	42	43	43	44
10ème 2010	Maroc	60	61	62	59	<b>61</b> ⑩
3ème 2010	Maurice	76	74	73	72	<b>75</b> ③
	Mauritanie	41	41	41	40	41
	Mozambique	39	36	35	39	41
	Namibie	52	56	57	58	57
	Niger	32	32	30	34	38
	Nigeria	39	40	41	40	41
	Ouganda	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>48</b>	<b>50</b>	<b>51</b>
	République centrafricaine	32	33	34	33	33
	Rwanda	48	48	50	51	52
	Sao Tomé et Príncipe	51	51	50	51	52
	Sénégal	48	47	50	51	51
2ème 2010	Seychelles	82	81	82	83	<b>83</b> ②
	Sierra Leone	33	32	32	32	33
	Somalie	9	8	8	8	8
	Soudan	47	48	50	50	50
	Swaziland	50	54	56	56	59
	Tanzanie	39	42	41	42	46
	Tchad	25	27	29	29	30
	Togo	37	38	37	39	41
4ème 2010	Tunisie	76	76	75	75	<b>74</b> ④
	Zambie	39	38	40	44	45
	Zimbabwe	42	42	41	42	42

## Développement Humain : scores des pays (2004/05–2008/09)\*

Le tableau présente les scores de chaque pays dans la catégorie « Développement Humain ».

### Evolutions significatives

Pays dont le score a évolué significativement entre 2004/05 et 2008/09 :

- **A la hausse** : Angola, Ouganda.

### Les dix scores les plus élevés dans la catégorie « Développement Humain » de l'Indice Ibrahim 2010 :

- ① Libye
- ② Seychelles
- ③ Maurice
- ④ Tunisie
- ⑤ Afrique du Sud
- ⑥ Botswana
- ⑦ Egypte
- ⑧ Cap-Vert
- ⑨ Algérie
- ⑩ Maroc

\* L'Indice 2010 repose sur les dernières données disponibles pour chaque indicateur ; ces données datent de 2008 ou 2009. Les indices des années précédentes sont calculés en s'appuyant sur les dernières données disponibles cette année là.

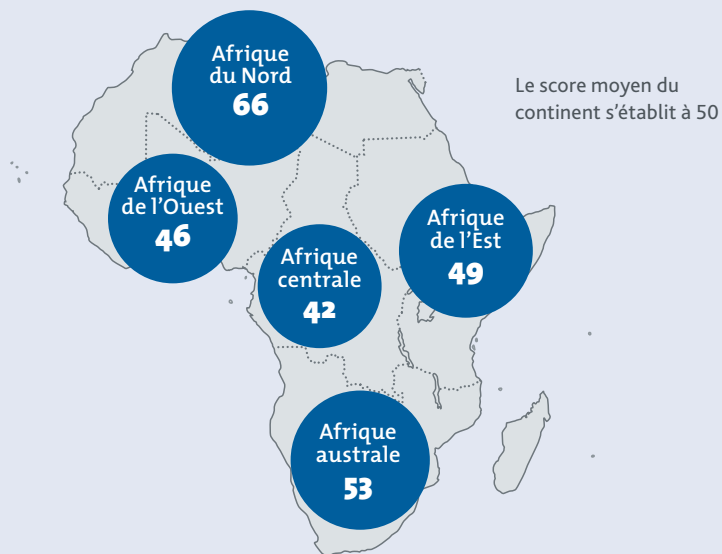
Dans un souci de clarté, tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés dans ce rapport (voir note page 5).

Le pays le plus performant est la Libye.  
La région la plus performante est l'Afrique du Nord.

Cinq pays d'Afrique du Nord figurent parmi les dix premiers du classement. La Mauritanie est le seul pays de cette région à ne pas figurer dans les dix premiers de cette catégorie.

Cinq pays d'Afrique de l'Ouest figurent parmi les dix derniers.

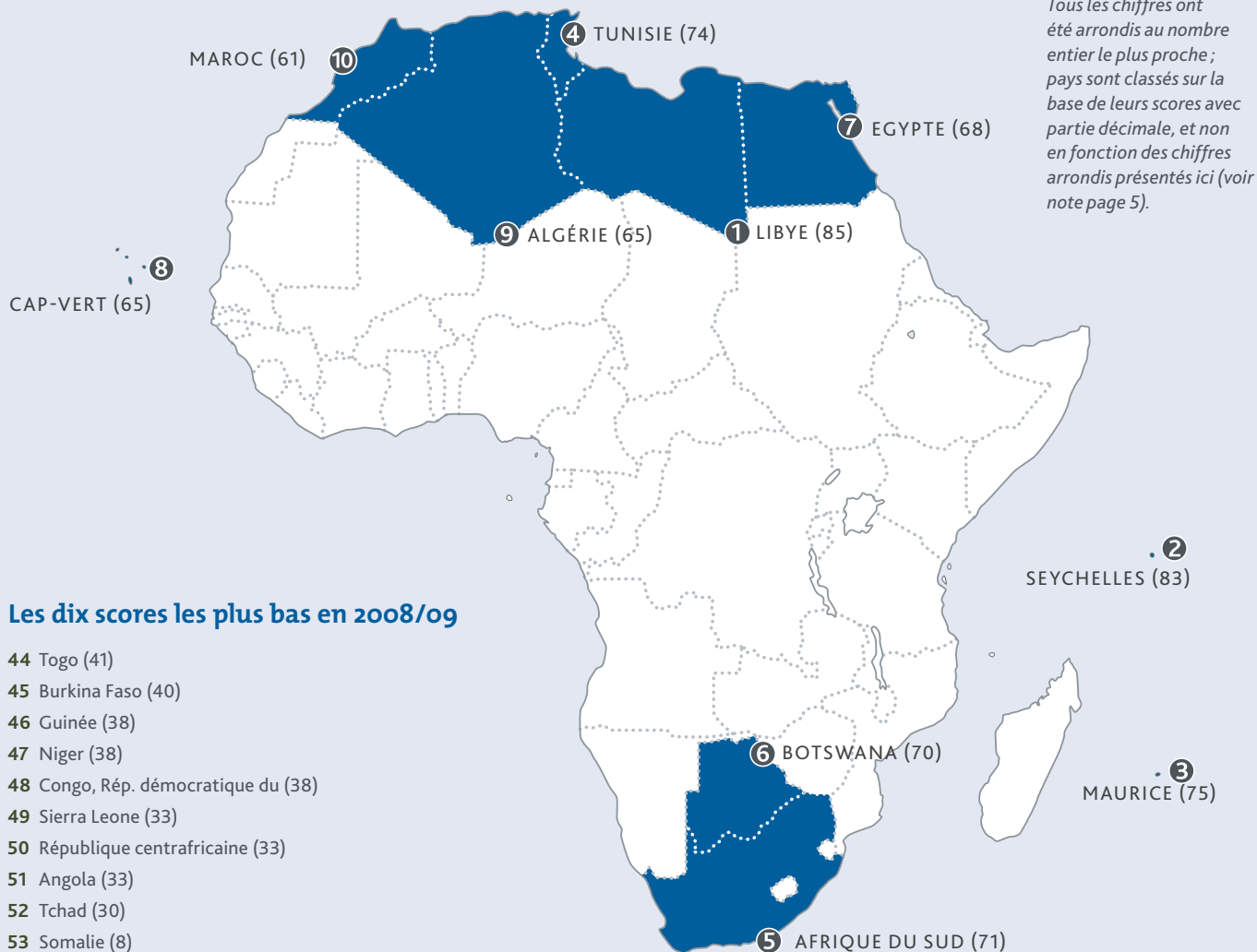
**Développement Humain (une catégorie) : moyennes régionales 2008/09**



**Développement Humain**

**Le dix scores les plus élevés en 2008/09**

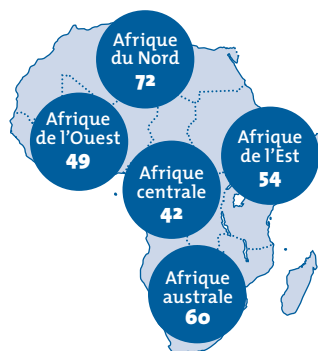
Le dix scores nationaux les plus élevés sont représentés sur cette carte.



Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).

**Les dix scores les plus bas en 2008/09**

- 44 Togo (41)
- 45 Burkina Faso (40)
- 46 Guinée (38)
- 47 Niger (38)
- 48 Congo, Rép. démocratique du (38)
- 49 Sierra Leone (33)
- 50 République centrafricaine (33)
- 51 Angola (33)
- 52 Tchad (30)
- 53 Somalie (8)



## Santé et protection sociale (sous-catégorie)

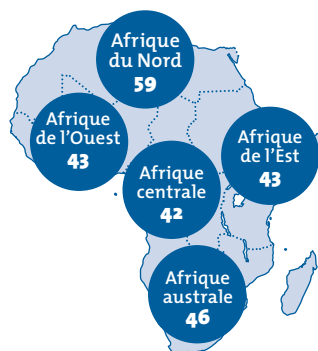
Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Seychelles (100)	44	Togo (40)
2	Maurice (90)	45	Éthiopie (39)
3	Libye (87)	46	Guinée équatoriale (37)
4	Tunisie (81)	47	Niger (37)
5	Botswana (78)	48	Liberia (37)
6	Cap-Vert (77)	49	République centrafricaine (37)
7	Égypte (77)	50	Sierra Leone (35)
8	Algérie (76)	51	Congo, Rép. démocratique du (34)
9	Afrique du Sud (70)	52	Tchad (19)
10	Gambie (70)	53	Somalie (16)

Le score moyen du continent s'établit à 54.

Les pays d'Afrique du Nord sont majoritaires dans les dix premiers du classement.

L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest ont chacun quatre pays parmi les dix derniers.

L'Afrique du Nord enregistre le meilleur score moyen.



## Enseignement (sous-catégorie)

Le dix scores les plus élevés en 2008/09		Le dix scores les plus bas en 2008/09	
1	Libye (83)	44	Zambie (36)
2	Afrique du Sud (71)	45	Burundi (35)
3	Tunisie (66)	46	Congo (34)
4	Seychelles (65)	47	Tanzania (34)
5	Botswana (62)	48	Guinée (34)
6	Maurice (61)	49	Malawi (33)
7	Djibouti (59)	50	Sierra Leone (31)
8	Gabon (59)	51	République centrafricaine (28)
9	Égypte (58)	52	Angola (19)
10	Ghana (56)	53	Somalie (0)

Le score moyen du continent s'établit à 45.

L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont chacun trois pays parmi les dix premiers. Le Gabon représente également l'Afrique centrale parmi ceux-ci. Il s'agit de l'une des deux seules sous-catégories, avec la Sécurité nationale, dans lesquelles un pays d'Afrique centrale figure parmi les dix premiers.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont chacun trois pays parmi les dix derniers.

L'Afrique du Nord enregistre le meilleur score moyen.

Tous les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche ; pays sont classés sur la base de leurs scores avec partie décimale, et non en fonction des chiffres arrondis présentés ici (voir note page 5).

# Méthodologie 2010

L'Indice Ibrahim 2010 de la gouvernance africaine est un ouvrage en permanence remis sur le métier, en prolongement du travail accompli durant les trois premières années. Sur le plan statistique, nous avons été confrontés à de nombreux challenges pour mettre au point cet indice, parmi lesquelles le choix de la méthode statistique la plus appropriée pour consolider les données sous un indice composite, et, à un niveau plus élémentaire, l'identification des données officielles et des évaluations d'experts les mieux à même de refléter la notion de gouvernance retenue par le Conseil d'administration de la Fondation, son fondateur, ainsi que le Conseil consultatif et le Comité technique. De façon essentielle, l'Indice Ibrahim examine la gouvernance du point de vue du citoyen. Il évalue la fourniture, par les pouvoirs publics et les acteurs non-étatiques, d'une large gamme de biens et services économiques, sociaux et politiques aux citoyens. L'Indice regroupe les différents indicateurs retenus sous quatre grandes catégories : Sécurité et Souveraineté du droit, Participation et Droits de l'Homme, Développement économique durable, et Développement humain.

Concrètement, nous avons constaté que plusieurs indicateurs officiels que nous aurions souhaité prendre en compte ne présentaient pas une périodicité et une couverture suffisantes pour pouvoir être valablement retenus. Ceci nous a conduits à exclure les indicateurs qui sont sans doute les plus importants en matière de gouvernance, en tout cas dans les pays en développement, à savoir les indicateurs de la pauvreté de revenus.

D'autre part, plusieurs indicateurs pâtissent du caractère parcellaire des données sur les années 2000–2009, notamment en début de période. Les valeurs manquantes ont dû être estimées. Dans la plupart des cas, nous avons substitué aux variables manquantes les moyennes nationales (ou des extrapolations) en tant que de besoin.

L'Indice Ibrahim est un indice composite. A ce titre, il pourrait être perçu comme un « sondage de sondages », recourant aux données de 23 organismes extérieurs. Une fois toutes les données brutes collectées, une méthode a été retenue pour transformer ces données brutes sur une échelle commune, les rééchelonner à partir d'un étalon identique permettant de les combiner efficacement pour parvenir à un indice consolidé pour chaque pays donné. Il existe différentes méthodes statistiques et techniques d'agrégation des données. L'Indice Ibrahim a conservé la méthode initiale dite « min-max » (pour des informations approfondies, consulter [www.moiibrahimfoundation.org/fr/section/the-ibrahim-index/methodology](http://www.moiibrahimfoundation.org/fr/section/the-ibrahim-index/methodology)).

Cette méthode consiste essentiellement à réajuster les données brutes sur une échelle de 0 à 100, pour chaque indicateur, chaque pays et chaque année. Ce réajustement est opéré suivant la formule :

$$[xt - \text{Min}(X)] / [\text{Max}(X) - \text{Min}(X)] * 100$$

xt étant la valeur brute de l'indicateur considéré pour un pays donné pour l'année t, et Min(X) et Max(X) étant les valeurs minimale et maximale de cet indicateur sur l'ensemble de la période et pour tous les pays. Le résultat final est retranché de 100 le cas échéant, de sorte que le chiffre plus élevé indique toujours le meilleur résultat.

Certains indicateurs sont composés de grappes de variables. Cette agrégation a été effectuée lorsque plusieurs sources semblaient mesurer des aspects très semblables. Pour éviter doublons et amalgames, après réajustement des valeurs brutes des variables des composants, le score des indicateurs agrégés est obtenu à partir de la moyenne des scores des variables des composants.

Les scores des sous-catégories ont été calculés en établissant la moyenne des scores de tous les indicateurs de composantes. Les scores des catégories ont été calculés en établissant la moyenne des scores des sous-catégories. Les scores globaux ont été obtenus en calculant la moyenne des scores des quatre catégories. ♦

Les méthodes de compilation de l'Indice et la nature des données font que, pour les comparaisons entre pays et les comparaisons dans le temps, il est plus instructif de regarder les scores et les rangs des années les plus récentes que ceux des premières années. En effet, les données des premières années sont éparpillées, et leur disponibilité s'améliore au fil du temps. Comparer les scores entre sous-catégories ou entre catégories peut être trompeur et devrait donc être évité. En outre, les comparaisons entre pays (sur une même période) doivent tenir compte des marges d'erreur non négligeables et significatives présentes dans tout indice ou indicateur de gouvernance.

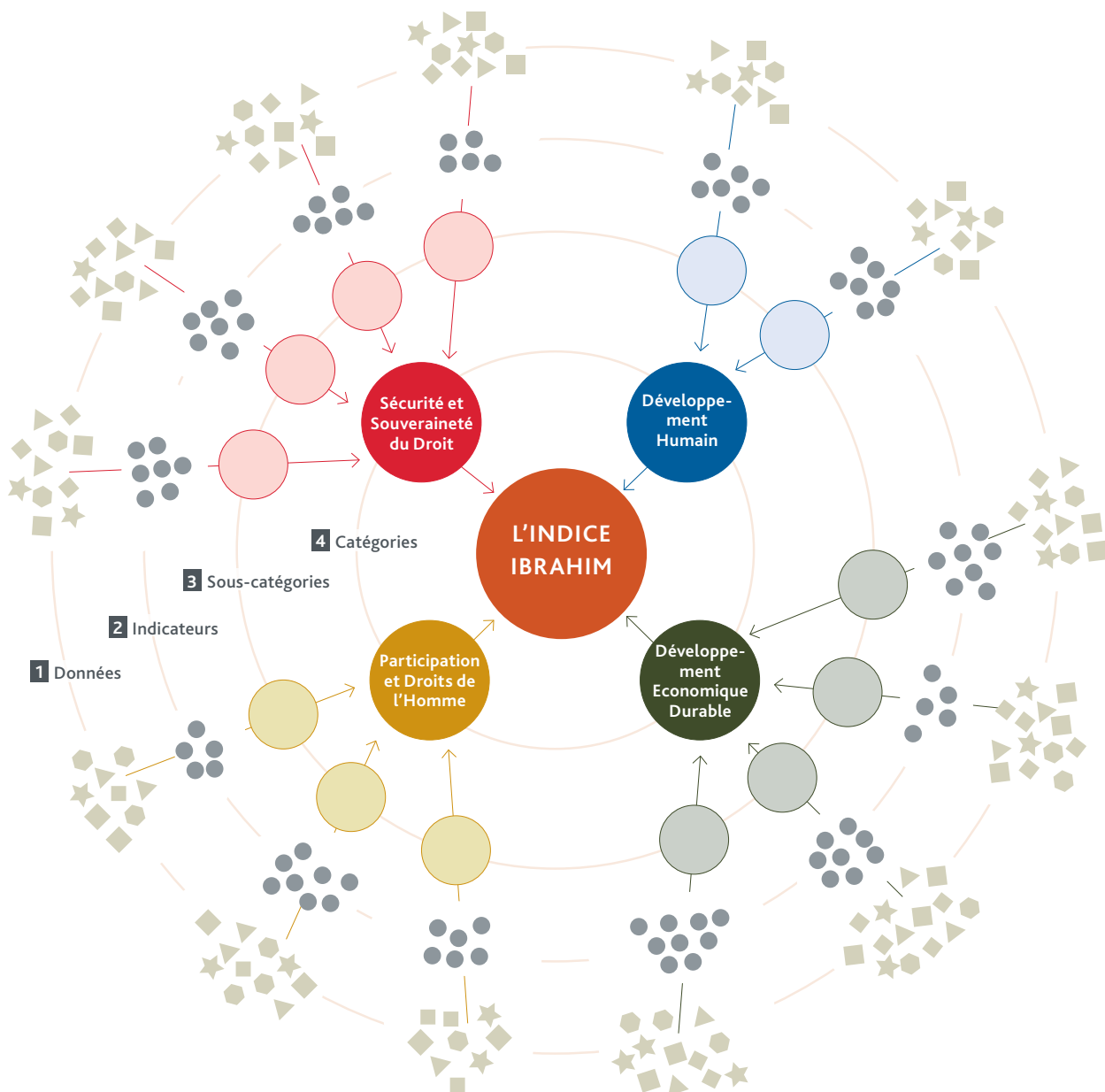
Les principales sources d'incertitude dans le calcul de l'Indice sont liées à des erreurs de mesure et à l'absence de certaines données. ♦♦ On a calculé les erreurs moyennes et les intervalles de confiance prenant en compte cette incertitude. Ces marges d'erreur impliquent qu'il convient d'éviter les comparaisons entre rangs ou scores lorsque l'écart entre les pays est faible, car les résultats sont « nuls » sur le plan statistique. La marge d'erreur des scores globaux de l'Indice était d'environ +/- 8 points en moyenne.

Enfin, pour que l'Indice 2010 reflète mieux les performances récentes, nous avons utilisé les données les plus récentes pour chaque indicateur. Ce qui signifie que pour l'année 2008/2009, par exemple, nous avons utilisé les données de 2009 lorsqu'elles étaient disponibles ou, à défaut, celles de 2008.

- ♦ Si le processus de compilation de l'Indice peut se faire avec un tableur standard, par souci d'exactitude et de précision nous avons utilisé le logiciel statistique Stata ([www.stata.com](http://www.stata.com)).
- ♦♦ On peut aussi estimer que les pondérations appliquées à chaque catégorie génèrent également une certaine marge d'incertitude dans les scores.



## Indice Ibrahim : des données brutes aux scores de l'Indice



- 1 Les données collectées sont de formes et tailles variables. Pour les intégrer dans l'Indice Ibrahim, elles sont converties sur une échelle commune. Les données étant exprimées en différentes unités et échelles, elles doivent être converties sur une échelle permettant des comparaisons et des moyennes significatives.\*
- 2 Les 88 indicateurs convertis sur une échelle commune sont regroupés en sous-catégories. Le score de chaque sous-catégorie est la moyenne simple des scores des indicateurs qui la composent.
- 3 Les sous-catégories sont regroupées en catégories ; la moyenne des scores des sous-catégories est ensuite calculée pour établir les scores des catégories. Le score de chaque catégorie est la moyenne simple des scores des sous-catégories qui la composent.
- 4 Le score global de l'Indice Ibrahim est calculé à partir de la moyenne des catégories.

\* *Observations aberrantes* : huit indicateurs ont affiché des valeurs extrêmes qui ont dû être retraitées statistiquement, pour ne pas fausser la totalité des données. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <http://www.moibrahimfoundation.org/fr/section/the-ibrahim-index/methodology>

*Indicateurs agglomérés* : sept indicateurs ont été calculés en agglomérant plusieurs variables mesurant le même concept dans différentes sources. L'indicateur groupe résulte de la moyenne des variables sous-jacentes.

## Marges d'erreur

Les indicateurs de gouvernance sont sujets à des marges d'erreur. Ces erreurs sont essentiellement imputables à l'absence de données (qui peut s'expliquer entre autres par le fait qu'une source ne produise pas de données pour un pays particulier ou que les données n'aient pas été collectées au cours d'une année donnée) et aux erreurs pouvant survenir lors de l'évaluation.

Ces marges d'erreur doivent être prises en considération, car elles indiquent le degré d'imprécision de l'évaluation. En d'autres termes, si un pays A enregistre un score de 53, alors que la marge d'erreur est de +/-7, cela signifie que son score réel est compris entre 46 et 60. Et si un pays B enregistre un score de 55, son score réel se situe dans la fourchette de 48 à 62. On ne saurait donc dire avec certitude que le pays B a un meilleur score que le pays A, et vice-versa. D'un point de vue statistique, le résultat de la comparaison entre les deux pays est « nul » en raison des erreurs qui pourraient s'être introduites dans les scores lors de l'évaluation ou de l'absence de certaines données.

Les comparaisons entre pays et les comparaisons dans le temps doivent par conséquent être effectuées avec beaucoup de prudence. Les comparaisons des rangs ou des scores lorsque l'écart entre les pays est faible devraient être évitées.

### Marges d'erreur 2008/09

L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine se veut transparent sur la publication de ces marges d'erreur, et le graphique à la gauche indique les marges d'erreur associées au score de chaque pays.

Les barres associées à chaque valeur dans le graphique représentent l'échelle des valeurs que peut avoir le score de chaque pays dans un intervalle de confiance à 90 %.

Un intervalle de confiance indique la fourchette dans laquelle la valeur réelle est susceptible de se situer. Il donne une idée du degré d'incertitude qui existe dans l'estimation de la valeur réelle. Plus l'intervalle est petit, plus l'estimation est précise. Un intervalle de confiance à 90 % signifie que la probabilité que l'intervalle contienne la valeur réelle est de 90 %.



# L'équipe de l'Indice

## Équipe de recherche de la fondation

- Hania Farhan  
*Directeur de l'Indice Ibrahim*
- Nathalie Delapalme  
*Directeur de la Recherche et des Politiques Publiques*
- Elizabeth McGrath  
*Analyste principal*
- Salmana Ahmed  
*Analyste*
- Kenza Ziar  
*Analyste*
- Daniel Kaufmann (Institution Brookings, États-Unis d'Amérique)  
*Conseiller spécial*
- Nicholas Ulanov (Le Partenariat Ulanov, États-Unis d'Amérique)  
*Conseiller spécial*

## Comité technique

Les membres du comité technique font également partie du conseil consultatif.

- Nathalie Delapalme  
*Fondation Mo Ibrahim*
- Hania Farhan  
*Fondation Mo Ibrahim*
- E. Gyimah-Boadi  
*Afrobaromètre, Ghana*
- Ali Hadi  
*L'Université américaine du Caire, Égypte*
- Hadeel Ibrahim  
*Fondation Mo Ibrahim*
- Daniel Kaufmann  
*Institution Brookings, États-Unis d'Amérique*
- Ebrima Sall  
*Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Sénégal*
- Akilagpa Sawyerr  
*Ancienne Association des universités africaines, Ghana*
- Piero Stanig  
*London School of Economics and Political Science, Royaume-Uni*
- Nicholas Ulanov  
*Le Partenariat Ulanov, États-Unis d'Amérique*
- Leonard Wantchekon  
*Institut pour la recherche empirique en économie politique (IREEP), République du Bénin*

## Conseil consultatif

- Karin Alexander  
*Institut de la démocratie (IDASA), Afrique du Sud*
- Meaza Ashenafi  
*Association éthiopienne des avocats de femmes, Éthiopie*
- Mwesiga Baregu  
*Université St Augustine, Tanzanie*
- Richard Calland  
*Université du Cap, Afrique du Sud*
- Chris Cramer  
*École d'études orientales et africaines, Royaume-Uni*
- Keli Gadzekpo  
*Databank, Ghana*
- Abdalla Hamdock  
*Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), Éthiopie*
- Samba Ka  
*Ancienne Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, Zimbabwe*
- Michael Keating  
*Comité du progrès en Afrique, Suisse*
- Georges Nzongola-Ntalaja  
*Programme de développement des Nations Unies, Sénégal*
- 'Funmi Olonisakin  
*King's College London, Royaume-Uni*
- Okey Onyejekwe  
*Institute for Sustainable Governance, Éthiopie*
- Julie Oyegun  
*Groupe de la Banque mondiale, États-Unis d'Amérique*
- Irene Pogoso  
*Université d'Ibadan, Nigeria*
- Zene Tadesse  
*Association des chercheuses africaines pour le développement (AAWORD), Éthiopie*
- Peter Wanyande  
*Université de Nairobi, Kenya*

## Sous-comité du conseil de la Fondation Mo Ibrahim responsable de l'indice Ibrahim

- Lord Cairns
- Nathalie Delapalme
- Daniel Kaufmann
- Dr Mamphela Ramphele
- Mary Robinson

## Banque africaine de développement (BAD)

– Évaluation de la performance des pays (Country Performance Assessment – CPA)

L'évaluation de la performance nationale (Country Performance Assessment – CPA) réalisée par la Banque africaine de développement (BAD) résulte des indices de notation des politiques et institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment – CPIA) et de notation de gouvernance (GR) pour un pays donné. Le CPA est un système d'évaluation de la qualité de la politique et du cadre institutionnel en vigueur dans un pays donné.

Fournisseur de données :

Banque africaine de développement (BAD)

Description du fournisseur de données : Banque multilatérale de développement

Source des données :

Évaluation de la performance nationale (CPA)

Nombre de variables en provenance de cette source : 9 (tous en indicateurs agglomérés)

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://www.afdb.org/fr/documents/>

[project-operations/country-performance-assessment-cpa](http://www.afdb.org/fr/documents/project-operations/country-performance-assessment-cpa)

Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Droits de la propriété (aggloméré)
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Transparence et Corruption (aggloméré)
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Parité > Égalité des genres (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Gestion publique > Qualité de l'administration publique (aggloméré) ; Qualité de la gestion budgétaire (aggloméré) ; Gestion de la dette publique (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Secteur privé > Environnement concurrentiel (aggloméré)

- ▶ **Développement Économique Durable** > Environnement et Secteur agricole > Environnement durable (aggloméré)

- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Politiques de l'emploi et de la protection sociale (aggloméré)

## Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM) – Bulletin de capacité statistique (Bulletin Board on Statistical Capacity – BBSC)

L'Indicateur de capacité statistique (BBSC) a été conçu par le Groupe de gestion des données sur le développement (Development Data Group – DECDG) de la Banque mondiale pour améliorer l'appréhension des systèmes statistiques dans les pays éligibles à l'Association internationale de développement (IDA). Il facilite la mesure et la surveillance des capacités statistiques nationales, en collaboration étroite avec les pays et les utilisateurs. La base de données contient des informations englobant les différents aspects des systèmes statistiques nationaux.

Fournisseur de données :

Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM)

Description du fournisseur de données : Banque multilatérale de développement

Source des données : Indicateur de capacité statistique (BBSC)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://go.worldbank.org/3J9X57XKY0>

Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Développement Économique Durable** > Gestion publique > Capacités statistiques

## Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM) – Indicateurs du développement dans le monde (World Development Indicators – WDI)

Les Indicateurs du développement dans le monde (WDI) sont la compilation annuelle des données de la Banque mondiale qui sert de référence statistique et permet de mesurer les progrès en matière de développement et de comparer les pays. Les données sont disponibles pour 153 pays et portent sur plus d'un million de personnes.

Fournisseur de données :

Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM)

Description du fournisseur de données : Banque multilatérale de développement

Source des données : Indicateurs de développement dans le monde (WDI)

Nombre de variables en provenance de cette source : 11

Nature des données : Données officielles

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/DATASTATISTICS/0,contentMDK:20398986~menuPK:64133163~pagePK:64133150~piPK:64133175~theSitePK:239419,00.html>

Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Parité > Taux d'achèvement de la scolarité primaire chez les filles ; Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire ; Participation des femmes à la vie active ; Représentation des femmes au Parlement
- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Prévalence de la tuberculose ; Vaccination contre la rougeole ; Vaccination DTP
- ▶ **Développement Humain** > Enseignement > Nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire ; Taux d'achèvement de la scolarité primaire ; Passage

au cycle secondaire ; Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

## Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM) – Indicateurs de gouvernance dans le monde (Worldwide Governance Indicators – WGI)

Les Indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI) fournissent sur la période 1996–2008 des indicateurs de gouvernance agrégés et individuels pour 212 pays et territoires, dans six domaines de gouvernance : (a) participation et redevabilité ; (b) stabilité politique et absence de violences ; (c) efficacité du gouvernement ; (d) qualité de la réglementation ; (e) souveraineté du droit ; (f) contrôle de la corruption. Pour le domaine « contrôle de la corruption », le WGI a intégré une variable de corruption fournie par IHS Global Insight's World Markets Online (WMO), un fournisseur de données commercial.

Fournisseur de données :

Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM)

Description du fournisseur de données : Banque multilatérale de développement

Source des données : Indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>

Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Corruption et bureaucratie

**Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM) – Indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement (International Development Association – IDA)**

L'Indice d'allocation des ressources IDA de la Banque mondiale s'appuie sur les résultats de l'évaluation annuelle des politiques et des institutions nationales (Country Performance and Institutional Assessment – CPIA) qui concerne tous les pays éligibles à l'IDA. Le CPIA classe les pays à partir de seize critères regroupés en quatre catégories : (a) gestion économique ; (b) politiques structurelles ; (c) politiques pour l'inclusion sociale et l'équité ; (d) gestion du secteur public et institutions. Les critères sont orientés de façon à saisir les facteurs clés pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

Fournisseur de données : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale (BM)  
Description du fournisseur de données : Banque multilatérale de développement  
Source des données : Indice d'allocation des ressources de l'IDA  
Nombre de variables en provenance de cette source : 9 (tous en indicateurs agglomérés)  
Nature des données : Évaluation d'experts  
Fréquence : Annuelle  
Accès public : Gratuit  
Site internet : <http://go.worldbank.org/S2THW1X60>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Droits de la propriété (aggloméré)
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Transparence et Corruption (aggloméré) (clustered)
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Parité > Égalité des genres (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Gestion publique > Qualité de l'administration publique (aggloméré) ; Qualité de la gestion budgétaire (aggloméré) ; Gestion de la dette publique (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable**

- > Secteur privé > Environnement concurrentiel (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Environnement et Secteur agricole > Environnement durable (aggloméré)
- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Politiques de l'emploi et de la protection sociale (aggloméré)

**Base de données EIU (Economist Intelligence Unit) – Indice démocratique EIU ; données nationales EIU ; évaluations commanditées**

La base de données EIU (Economist Intelligence Unit) fournit des analyses et des prévisions sur plus de 200 pays et six grands secteurs d'activités. L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine utilise trois types de données issues de l'EIU :

- L'Indice démocratique EIU fournit une image instantanée de l'état de la démocratie dans 165 pays. Il se base sur cinq catégories interdépendantes : processus électoral et pluralisme ; droits civiques ; fonctionnement du gouvernement ; participation politique ; culture politique.
- Les Données nationales EIU couvrent 317 indicateurs économiques pour 201 pays depuis 1980 et fournissent des prévisions économiques à cinq ans.
- La Fondation Mo Ibrahim a également confié à l'EIU une série d'évaluations d'experts indépendantes sur les catégories de l'Indice Ibrahim.

Fournisseur de données : Base de données EIU (Economist Intelligence Unit)  
Description du fournisseur de données : Organisme de recherche et de conseil  
Source des données : Indice démocratique ; données nationales ; évaluations réalisées par des experts mandatés  
Nombre de variables en provenance de cette source : 24 (4 en indicateurs agglomérés)  
Nature des données : Évaluation d'experts et données officielles  
Fréquence : Indice démocratique : bisannuel ; données nationales : actualisation périodique ; évaluations réalisées par des experts mandatés : annuelles depuis 2006.  
Accès public : Payant

Site internet : <http://www.eiu.com>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité individuelle > Sécurité individuelle ; Délinquance violente ; Troubles sociaux
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Validité du processus judiciaire ; Droits de la propriété (aggloméré) ; Modalités des transferts de pouvoirs
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Redevabilité des responsables publics ; Corruption au sein du gouvernement et des responsables publics
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité nationale > Conflit armé domestique ; Tensions internationales
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Participation > Participation à la vie politique
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Droits de l'homme ; Liberté d'association et de réunion (aggloméré) ; Droits civils (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Gestion publique > Réserves détenues par le système bancaire ; Ratio des recettes budgétaires par rapport aux dépenses budgétaires ; Déficit ou excédent budgétaire en pourcentage du PIB ; Inflation ; Ratio du service de la dette extérieure sur les exportations ; Couverture des importations par les réserves
- ▶ **Développement Économique Durable** > Secteur privé > Environnement concurrentiel (aggloméré) ; Bureaucratie et formalités administratives
- ▶ **Développement Économique Durable** > Infrastructures > Qualité des infrastructures ; Fiabilité de l'approvisionnement électrique

**Centre de suivi des déplacements de population (Internal Displacement Monitoring Centre – IDMC)**

Le Centre de suivi des déplacements de population (IDMC) analyse les déplacements de populations liés aux conflits et violences dans une cinquantaine de pays et fournit une base de données en ligne sur les déplacements internes liés aux conflits et à la

violence. L'IDMC rassemble les données officielles nationales, celles des Nations Unies et d'autres organisations internationales ou nationales, ainsi que celles issues d'ONG internationales, d'organisations des droits de l'homme et des médias.

Fournisseur de données : Centre de suivi des déplacements de population (IDMC)  
Description du fournisseur de données : Organisation non gouvernementale  
Source des données : « Déplacements internes de populations : tendances et perspectives » 2003–2009 et monographies sur les déplacements internes spécifiques à un pays  
Nombre de variables en provenance de cette source : 1  
Nature des données : Évaluation d'experts et données officielles  
Fréquence : Annuelle  
Accès public : Gratuit  
Site internet : <http://www.internal-displacement.org>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité nationale > Déplacés internes

**Département d'État américain – Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des êtres humains – Rapport sur la traite des êtres humains (Trafficking in Persons Report – TPR)**

Le Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des êtres humains du Département d'État américain élabore le Rapport sur la traite des êtres humains (TPR). Le rapport se base sur les informations fournies par les ambassades américaines, les gouvernements étrangers, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations internationales, mais aussi les rapports existants, les missions effectuées sur place et les informations provenant d'ONG et de particuliers, permettant d'évaluer les efforts d'un gouvernement dans sa lutte contre le trafic d'êtres humains.

Fournisseur de données : Département d'État américain – Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des êtres humains  
Description du fournisseur de données : Organisme gouvernemental

Source des données : Rapport sur la traite des êtres humains (TPR)  
 Nombre de variables en provenance de cette source : 1  
 Nature des données : Évaluation d'experts  
 Fréquence : Annuelle  
 Accès public : Gratuit  
 Site internet : <http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/index.htm>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité individuelle > Traite des personnes

#### Échelle de terreur politique (Political Terror Scale – PTS)

L'Échelle de terreur politique (PTS) est calculée par le Professeur Mark Gibney, Reed Wood et une équipe de chercheurs bénévoles. Elle a été élaborée pour la première fois au début des années 80, bien avant que le terme « terrorisme » ne prenne la signification qui est la sienne aujourd'hui. La « terreur » de l'indice PTS fait référence aux assassinats, actes de tortures, disparitions et détentions politiques approuvés ou couverts par les pouvoirs publics. Les données utilisées pour élaborer la PTS proviennent de deux sources différentes : le rapport annuel d'Amnesty International et le rapport du Département d'Etat américain sur les pratiques des droits de l'homme pays par pays.

Fournisseur de données : Échelle de terreur politique (PTS)  
 Description du fournisseur de données : Projet universitaire  
 Source des données : Échelle de terreur politique (PTS)  
 Nombre de variables en provenance de cette source : 1 (en indicateur aggloméré)  
 Nature des données : Évaluation d'experts  
 Fréquence : Annuelle  
 Accès public : Gratuit  
 Site internet : <http://www.politicalterrorsscale.org>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité individuelle > Persécutions politiques

#### Fondation Bertelsmann – Indice de Transformation Bertelsmann (BTI)

L'Indice de Transformation Bertelsmann (BTI) est un classement international de 125 pays en développement et en transition. Il évalue la situation courante, politique et économique, de chaque pays, et la qualité de la gestion publique mise en œuvre par les acteurs concernés, à travers deux indices, l'Indice de situation et l'Indice de gestion. L'évaluation s'appuie sur trois catégories : démocratie, économie de marché, gestion publique, à travers 17 critères, eux-mêmes subdivisés en 52 questions.

Fournisseur de données : Fondation Bertelsmann

Description du fournisseur de données : Fondation à but non lucratif

Source des données : Fondation de Transformation Bertelsmann (BTI)  
 Nombre de variables en provenance de cette source : 13 (4 en indicateurs agglomérés)  
 Nature des données : Évaluation d'experts  
 Fréquence : Prototype en 2003, bisannuel depuis 2006  
 Accès public : Libre  
 Site internet : <http://www.bertelsmann-transformation-index.de/en/bti/>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Indépendance de la Justice ; Droits de la propriété (aggloméré)
- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Poursuite des abus de pouvoir
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Participation > Capacité effective à gouverner ; Elections libres et transparentes
- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Liberté d'expression ; Liberté d'association et de réunion (aggloméré) ; Droits civils (aggloméré)
- ▶ Développement Économique Durable > Secteur privé > Environnement concurrentiel (aggloméré)
- ▶ Développement Économique Durable > Environnement et Secteur agricole > Prise en compte de l'environnement dans l'élaboration des politiques publiques
- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale

- > Régime de protection sociale ; Degré d'exclusion sociale
- ▶ **Développement Humain** > Enseignement > Dispense et qualité de l'enseignement

#### Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) – Système d'allocation fondé sur la performance (PBAS) : Évaluation de la performance du secteur agricole (RSPA)

Le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) est une institution financière internationale dont l'objet est le financement de projets de développement agricole de nature à promouvoir la production alimentaire dans les pays en développement.

Système d'allocation fondé sur la performance (PBAS) : L'Évaluation de la performance du secteur agricole (RSPA) est un système normatif fondé sur une formule intégrant la mesure à la fois des besoins et des performances d'un pays donné pour le secteur agricole. Le PBAS vise à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources limitées du FIDA, et à permettre une allocation de ressources plus transparente et prévisible.

Fournisseur de données : Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA)  
 Description du fournisseur de données : Agence des Nations Unies  
 Source des données : Système d'allocation fondé sur la performance (PBAS) – Évaluation de la performance du secteur rural (RSPA)  
 Nombre de variables en provenance de cette source : 9 (2 sont réunies en un seul indicateur)  
 Nature des données : Évaluation d'experts  
 Fréquence : Annuelle  
 Accès public : Gratuit  
 Site internet : <http://www.ifad.org/operations/pbas/index.htm>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Redevabilité et corruption > Redevabilité, Transparence et Corruption locales
- ▶ Développement Économique Durable > Secteur privé > Climat d'investissement pour les entreprises agricoles

- ▶ Développement Économique Durable > Environnement et Secteur agricole > Accès à l'eau et au foncier pour l'agriculture [Cet indicateur est constitué de la somme des scores de deux variables issues du PBAS-RSPA de l'IFAD : « Accès au foncier pour l'agriculture » et « Accès à l'eau pour l'agriculture »] ; Accès aux intrants agricoles et aux marchés de produits agricoles ; Développement de services financiers ruraux ; Environnement politique et légal des organisations professionnelles agricoles ; Allocation et gestion des ressources publiques en faveur du développement agricole et rural ; Dialogue entre gouvernement et organisations professionnelles agricoles

#### Fonds monétaire international (FMI) – International Financial Statistics (IFS) et Consultations de l'article IV – Documents de travail

Le Fonds Monétaire International (FMI) publie des données relatives à chacun de ses pays-membres. L'IHAG utilise deux types de données FMI :

- International Financial Statistics (IFS) fournit des statistiques actualisées en permanence sur tous les aspects de l'économie et des finances internationales et nationales. Il fournit les données actualisées nécessaires à l'analyse de l'économie, des balances des paiements et des statistiques monétaires et financières.
- Les Consultations de l'article IV du FMI – Documents de travail sont basées sur les consultations menées par les économistes du FMI dans les pays membres auprès des responsables gouvernementaux et des dirigeants des banques centrales, voire d'autres parties prenantes telles que les investisseurs privés, les partenaires syndicaux et les parlementaires.

Fournisseur de données : Fonds monétaire international (FMI)  
 Description du fournisseur de données : Institution financière internationale  
 Source des données : International Financial Statistics (IFS) et documents de travail sur l'article IV  
 Nombre de variables en provenance de cette source : 2 (l'un étant un composant)

**Nature des données :** Données officielles  
**Fréquence :** IFS : Actualisation régulière ; Documents de travail sur l'article IV : annuelle  
**Accès public :** IFS : En vente ; Documents de travail sur l'article IV : gratuit  
**Site internet :** <http://www.imfstatistics.org/imf/> and <http://www.imf.org/external/ns/cs.aspx?id=51>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Développement Économique Durable** > Gestion publique > Réserves détenues par le système bancaire (composant) [L'indicateur « Réserves détenues par le système bancaire » est constitué de deux composants. L'un de ces composants « Circulation fiduciaire hors banques de dépôts » est issu de l'IFS] ; Inflation [La principale source de données pour l'indicateur « Inflation » (EIU) ne couvre pas tous les pays africains. En l'absence de données, nous avons eu recours aux documents de travail des consultations de l'article IV]

#### Freedom House (FH) – Enquête sur la liberté dans le monde et Indice de liberté de la presse

Freedom House (FH) est une organisation non gouvernementale qui soutient les initiatives non violentes de la société civile dans les pays où la liberté est refusée ou menacée. L'Indice Ibrahim utilise deux types de données issues de Freedom House :

- L'enquête Freedom in the World (Liberté dans le monde) est une évaluation comparative des droits politiques et des droits civils dans le monde. Publiée chaque année depuis 1972, elle évalue 193 pays et 15 territoires contestés.
- L'Indice de liberté de la presse est une enquête annuelle sur l'indépendance des médias dans 195 pays et territoires. L'Indice comprend des données sur la liberté des médias, évaluant le degré de liberté d'impression et de diffusion de la presse ainsi que le degré de liberté d'internet dans chaque pays, et analysant les événements intervenus chaque année.

**Fournisseur de données :** Freedom House  
**Description du fournisseur de données :** Organisation non gouvernementale

**Source des données :** Enquête sur la liberté dans le monde et Indice de liberté de la presse  
**Nombre de variables en provenance de cette source :** 3 (2 en indicateurs agglomérés)  
**Nature des données :** Évaluation d'experts  
**Fréquence :** Annuelle  
**Accès public :** Gratuit  
**Site internet :** <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=15> et <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=16>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Droits politiques ; Liberté de la presse (aggloméré) ; Droits civils (aggloméré)

#### Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana)

Le Center for Democratic Development – Ghana (CDD-Ghana) est un think tank indépendant, apolitique et à but non lucratif, basé à Accra (Ghana). Créé en 1998, il vise à conforter la démocratie, la bonne gouvernance et le développement d'un environnement politique et économique libéral, au Ghana en particulier et en Afrique en général. La Fondation Mo Ibrahim a chargé le CDD d'une analyse sur les sanctions émises par différentes organisations internationales et régionales.

**Fournisseur de données :** Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana)  
**Description du fournisseur de données :** think tank à but non lucratif

**Source des données :** Sanctions en Afrique 2000–2009 (étude commanditée par la Fondation Mo Ibrahim)  
**Nombre de variables en provenance de cette source :** 1  
**Nature des données :** Évaluation d'experts à partir de données officielles  
**Fréquence :** Annuelle  
**Accès public :** Payant  
**Site internet :** <http://www.cddghana.org/index.aspx>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Sanctions

#### Groupe inter-agences pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME) – Base de données CME (Child Mortality Estimates Info)

En 2004, des experts de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de l'OMS, du PNUD et des universitaires ont formé le Groupe inter-agences pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME), afin d'améliorer l'évaluation des taux et des tendances de la mortalité infantile et juvénile. La Base de données CME (Child Mortality Estimates Info) est une application web de gestion de données permettant d'établir des graphiques à partir d'estimations de mortalité. Elle fournit des données sur le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (U5MR) et le taux de mortalité infantile (IMR).

**Fournisseur de données :** Groupe inter-agences pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME)  
**Description du fournisseur de données :** Groupe inter-agences d'organisations internationales et d'universitaires  
**Source des données :** Base de données CME (Child Mortality Estimates Info)  
**Nombre de variables en provenance de cette source :** 1  
**Nature des données :** Données officielles  
**Fréquence :** Actualisation périodique  
**Accès public :** Gratuit  
**Site internet :** <http://www.childmortality.org>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Mortalité infantile

#### Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (OHCHR) – Bases de données des Traités multilatéraux déposés au Secrétariat général (MTDSG) et des documents de suivi

Le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) est une agence des Nations-unies qui vise à promouvoir et garantir le respect des droits de l'homme tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et garantis par le droit international.

- La base de données des Traités multilatéraux déposés au Secrétariat

général (MTDSG) fournit des informations sur la situation de plus de 500 grands instruments multilatéraux déposés au Secrétariat général des Nations Unies (y compris les textes concernant les restrictions, les déclarations et les objections). Cette base reflète l'état d'avancement des instruments selon que les États membres signent, ratifient, adhèrent ou non aux déclarations, aux restrictions et aux objections.

- La base de données des documents de suivi des traités permet d'accéder aux documents concernant les mécanismes de suivi des traités internationaux fondamentaux portant sur les droits de l'homme, y compris les documents de base, les rapports des États et d'autres informations liées aux traités.

**Fournisseur de données :** Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (OHCHR)

**Description du fournisseur de données :** Agence des Nations Unies

**Source des données :** Base des Traités multilatéraux déposés au Secrétariat général (MTDSG) et base des documents de suivi des traités

**Nombre de variables en provenance de cette source :** 1  
**Nature des données :** Données officielles

**Fréquence :** Actualisation en tant que de besoin

**Accès public :** Gratuit  
**Site internet :** Base de données des Traités multilatéraux

déposés au Secrétariat général (MTDSG) : <http://treaties.un.org/pages/Treaties.aspx?id=4&subid=A&lang=fr&clang=fr> ; Base de données des documents de suivi des traités : <http://tb.ohchr.org/default.aspx>

#### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Ratification et rapport de suivi des conventions internationales fondamentales relatives aux droits de l'homme

#### Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'agence est chargée de diriger et de coordonner l'action internationale visant à protéger les réfugiés et à résoudre les problèmes qui en découlent dans le monde entier. Son principal objectif est de protéger les droits et le bien-être des réfugiés.

Dans la plupart des pays, différentes sources sont utilisées pour déterminer l'importance et les caractéristiques de la population relevant de la compétence du HCR. Il existe trois principaux fournisseurs de données : les organismes gouvernementaux, les délégations locales du HCR et les ONG. Les données sont recueillies essentiellement au moyen de registres, d'enquêtes, de processus d'inscription et de recensements.

Fournisseur de données : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Description du fournisseur de données : Agence des Nations Unies

Source des données : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1  
Nature des données : Données officielles

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://www.unhcr.org/pages/4a013eb06.html>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité nationale > Réfugiés nationaux

**La Heritage Foundation et le Wall Street Journal** – Indice de liberté économique

La Heritage Foundation et le Wall Street Journal co-éditent l'Indice de liberté économique. L'Indice évalue la liberté économique dans le monde à partir de dix critères : liberté d'entreprise ; liberté des échanges ; liberté fiscale ; dépenses publiques ; libre-circulation de la monnaie ; liberté d'investissement ; liberté financière ; droits de propriété ; absence de corruption et liberté du travail.

Fournisseur de données : Heritage Foundation et Wall Street Journal

Description du fournisseur de données : think tank (Heritage Foundation) et presse

économique (The Wall Street Journal)

Source des données : Index of Economic Freedom

Nombre de variables en provenance de cette source : 2 (1 en indicateur aggloméré)

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://www.heritage.org/index/>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Souveraineté du droit > Droits de la propriété (aggloméré)
- ▶ **Développement Économique Durable** > Secteur privé > Climat d'investissement

**Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) – Bénin**

L'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP), basé au Bénin, est un établissement d'enseignement et de de recherche qui formule des recommandations et propose des formations en matière de politiques publiques. La Fondation Mo Ibrahim a confié à l'IREEP le soin de mener une évaluation des élections exécutives en ayant recours à des experts d'origines diverses.

Fournisseur de données :

Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP)

Description du fournisseur de données : Établissement d'enseignement et de recherches à but non lucratif

Source des données :

Élections exécutives

libres et transparentes en

Afrique : 2000–2009 (étude

commanditée par la Fondation Mo Ibrahim)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Payant

Site internet : <http://www.ireep.org/fr>

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Participation > Élections exécutives libres et transparentes

**Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) – Base de données Parité, institutions et développement (GID-DB)**

La base Parité, institutions et développement (GID-DB) de l'OCDE permet d'analyser les obstacles au développement économique des femmes. Elle couvre 160 pays et comprend 60 indicateurs portant sur la discrimination homme-femme. La base a été établie à partir de différentes sources et intègre des variables institutionnelles qui vont du comportement à l'intérieur du foyer aux normes sociales en vigueur.

Fournisseur de données :

Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE)

Description du fournisseur de données : Organisation multilatérale

Source des données : Indice Institutions sociales et parité (SIGI), dans la base Parité, institutions et développement (GID) 2009. Gender from Social and Welfare Statistics (<http://stats.oecd.org>)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Publié en 2006 et 2009

Accès public : Gratuit

Site internet : [http://www.oecd.org/document/0/0,3343,fr\\_2649\\_33935\\_39362536\\_1\\_1\\_1\\_1\\_00.html](http://www.oecd.org/document/0/0,3343,fr_2649_33935_39362536_1_1_1_1_00.html)

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Participation et Droits de l'Homme** > Parité > Législation concernant les violences à l'encontre des femmes

**Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) – Centre de connaissances ONUSIDA**

Le Centre de connaissances ONUSIDA fournit un grand nombre d'informations et de données, établies par le secrétariat ONUSIDA et/ou l'un des co-parrains. Parmi celles-ci figurent des données sur le VIH-SIDA, des informations sur les outils et les méthodologies de collecte des données, des publications, notamment des rapports, évaluations, réflexions et bonnes pratiques, des informations pour les médias, des produits multimédia, des

questions-réponses et des fiches d'information sur les problématiques de l' ONUSIDA ou du sida.

Fournisseur de données :

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA)

Description du fournisseur de données : Agence des Nations Unies

Source des données : Centre de connaissances ONUSIDA

Nombre de variables en provenance de cette source : 2

Nature des données : Données officielles

Fréquence : Actualisation régulière

Accès public : Gratuit

Site internet : [http://www.unaids.org/fr/KnowledgeCentre/HIVData/mapping\\_progress.asp](http://www.unaids.org/fr/KnowledgeCentre/HIVData/mapping_progress.asp)

**Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :**

- ▶ **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Traitement par antirétroviraux ; Traitement des femmes enceintes par antirétroviraux

**Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP) – Base de données du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP)**

Le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP) est le dispositif officiel des Nations Unies chargé de mesurer les progrès en direction des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'accès à l'eau potable et l'assainissement (ODM 7, cible 7c) : « Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes n'ayant pas un accès durable à une eau potable de qualité et à un assainissement de base. »

Fournisseur de données :

Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP)

Description du fournisseur de données : Agence des Nations Unies

Source des données : Base

de données du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP)

Nombre de variables en provenance de cette source : 4

Nature des données : Données officielles



Fréquence : Updated when relevant

Accès public : Gratuit

Site internet :

<http://www.wssinfo.org/>

### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- **Développement Humain** > Santé et protection sociale > Accès à l'eau courante ; Accès à une eau non contaminée ; Accès à des sanitaires ; Défécation à ciel ouvert

### Projet Cingranelli-Richards sur les droits de l'homme (CIRI) – Données Cingranelli-Richards sur les droits de l'homme (CIRI)

Le Projet Cingranelli-Richards (CIRI) évalue chaque année depuis 1981 le respect par 195 pays de seize droits de l'homme reconnus au niveau international. Les scores et les analyses se basent sur les rapports d'Amnesty International et du Département d'État américain.

Fournisseur de données : Projet Cingranelli-Richards sur les droits de l'homme (CIRI)

Description du fournisseur de données : Organisme à but non lucratif

Source des données : Base Cingranelli-Richards sur les droits de l'homme (CIRI)

Nombre de variables en provenance de cette source : 6 (3 en indicateurs agglomérés)

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://www.humanrightsdata.org>

### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité individuelle > Persécutions politiques (aggloméré)
- **Participation et Droits de l'Homme** > Participation > Autonomie électorale
- **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Droits du travail ; Liberté d'association et de réunion (aggloméré) ; Liberté de la presse (aggloméré)
- **Participation et Droits de l'Homme** > Parité > Droits des femmes

### Reporters sans Frontières (RSF) – Indice de liberté de la presse (Press Freedom Index – PFI)

L'Indice de liberté de la presse (PFI) mesure la situation de la liberté de la presse dans le monde. Il reflète le degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les médias dans un pays donné, et les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour garantir le respect de cette liberté.

Fournisseur de données :

Reporters sans Frontières (RSF)  
Description du fournisseur de données : Organisme à but non lucratif

Source des données : Indice de liberté de la presse (PFI)

Nombre de variables en provenance de cette source : 1 (en indicateur aggloméré)

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2009,1001.html>

### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- **Participation et Droits de l'Homme** > Droits > Liberté de la presse (aggloméré)

### Union internationale des télécommunications des Nations Unies (ITU) – Base de données des Télécommunications mondiales/Indicateurs ICT

L'Union internationale des télécommunications (ITU) est une agence des Nations Unies traitant des questions liées aux technologies de l'information et de la communication.

La base de données

Télécommunications mondiales/Indicateurs ICT contient des données correspondant à des séries chronologiques pour environ 100 ensembles de statistiques relatives aux télécommunications et aux technologies de l'information.

Fournisseur de données :

Union internationale des télécommunications des Nations Unies (ITU)

Description du fournisseur de données : Agence des Nations Unies

Source des données :

Base de données des Télécommunications mondiales/Indicateurs ICT

Nombre de variables en

provenance de cette source : 3

Nature des données : Données officielles

Fréquence : 1960, 1965, 1970 puis chaque année entre 1975 et 2009

Accès public : Payant

Site internet : <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html>

### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- **Développement Économique Durable** > Infrastructures > Abonnés au téléphone mobile ; Accès à l'équipement informatique ; Abonnements internet

### Université d'Uppsala, Département de recherche sur la paix et les conflits – Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP) – Base de données UCDP et données UCDP

La Base de données UCDP et les données UCDP rassemblent depuis 1946 des informations sur un grand nombre d'aspects liés à la violence armée et aux conflits. La définition des conflits est conçue de manière à pouvoir suivre un même phénomène sur la durée et dans l'espace, afin de pouvoir utiliser les données pour des études systémiques sur les origines et la dynamique des conflits.

Fournisseur de données :

Université d'Uppsala, Département de recherche sur la paix et les conflits – Programme de collecte de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP)

Description du fournisseur de données : Établissement universitaire

Source des données : Base de données UCDP et données UCDP

Nombre de variables en

provenance de cette source : 3

Nature des données :

Évaluation d'experts

Fréquence : Annuelle

Accès public : Gratuit

Site internet : <http://www.pcr.uu.se/research/UCDP/index.htm>

### Indicateurs de l'Indice Ibrahim utilisant cette source :

- **Sécurité et Souveraineté du Droit** > Sécurité nationale > Implication du gouvernement dans un conflit armé ; Pertes de combattants (civils et militaires) ; Pertes civiles du fait de violences à l'encontre de civils

# À propos de la Fondation

« Il n'y a pas de fatalité africaine. Mais des individus de qualité et une terre prometteuse ne font pas nécessairement des pays prospères. Il manque un ingrédient crucial – une gouvernance de qualité et des dirigeants adéquats – c'est là-dessus que nous devons nous concentrer. »

**Mo Ibrahim (fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim)**

L'Afrique regorge de ressources abondantes, tant naturelles qu'humaines. Les mettre à profit pour améliorer le niveau de vie des populations nécessite une gouvernance de qualité. Certes, plusieurs pays africains ont enregistré des progrès significatifs au cours des années récentes. Mais les handicaps en matière de gouvernance et de capacités pèsent de façon cruciale sur les défis auxquels le continent africain est confronté.

Créée en 2006, la Fondation Mo Ibrahim vise à conforter la qualité de la gouvernance en Afrique. Elle poursuit à cet effet plusieurs objectifs complémentaires :

- Enrichir et stimuler les débats sur la gouvernance ;
- Fournir des critères objectifs permettant d'évaluer les progrès accomplis ;
- Honorer l'excellence en matière de leadership africain et fournir aux dirigeants ayant achevé leur mandat national les moyens de poursuivre leur contribution au continent ;
- Faciliter la formation des futurs dirigeants du continent.

Cinq initiatives principales ont été mises en place à cet effet :

- **Le Prix Ibrahim de la bonne gouvernance**, qui honore l'excellence en matière de leadership en Afrique. Cette distinction est décernée à un ancien chef d'État ou de gouvernement par un Jury composé d'éminentes personnalités africaines et internationales, dont trois prix Nobel. Les lauréats précédents sont Joaquim Chissano (2007), Festus Mogae (2008) et Nelson Mandela (lauréat honoraire). Il n'y a pas eu de lauréat en 2009 et 2010.
- **L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine**, qui propose une évaluation consolidée de la qualité de la gouvernance de chaque pays du continent. Compilé en partenariat avec les experts de plusieurs institutions africaines, l'Indice Ibrahim est le premier index complet et actualisé d'évaluation de la qualité de la gouvernance en Afrique, de nature à permettre aux citoyens et aux gouvernements africains de mesurer effectivement les progrès accomplis.
- **Les programmes de bourses Ibrahim**, destinées à permettre à ceux qui aspirent à devenir les futurs dirigeants africains l'accès à certaines universités, comme l'Université Ahfad de Khartoum, l'Université américaine du Caire, la London Business School et l'École d'études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres.
- **Le Forum Ibrahim**, plateforme d'échanges de haut niveau organisée par la Fondation Mo Ibrahim. Les

participants y débattent informellement des principaux enjeux de l'agenda africain, identifiés par la Fondation en collaboration avec représentants clé de la société civile africaine.

- **Les Bourses d'excellence Ibrahim**, programme sélectif visant un nombre réduit de jeunes professionnels déjà hautement qualifiés en leur proposant un programme de tutorat au sein de grandes institutions internationales spécifiquement concernées par les problématiques africaines.

Créée en octobre 2006, la Fondation est dirigée par un conseil d'administration composé comme suit :

- **Mo Ibrahim** (fondateur et président), fondateur de Celtel International
- **Lord Cairns**, ancien président d'Actis Capital LLP et ancien PDG de SG Warburg
- **Nathalie Delapalme**, directeur de la Recherche et des Politiques Publiques à la Fondation Mo Ibrahim, et ancienne conseillère Afrique et développement de différents ministres français des Affaires étrangères
- **Hadeel Ibrahim**, directeur de la Stratégie et des Relations Extérieures, Fondation Mo Ibrahim
- **Sir Ketumile Masire**, co-président de la Coalition mondiale pour l'Afrique et ancien président du Botswana
- **Dr Mamphela Ramphele**, ancienne directrice générale de la Banque mondiale et ancienne vice-chancelier de l'Université de Cape Town
- **Mary Robinson**, ancienne présidente de l'Irlande et ancienne Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme
- **Salim Ahmed Salim**, ancien Secrétaire général, Organisation de l'Unité africaine et ancien Premier ministre de la Tanzanie.



# Carte de l'Afrique



50

L'INDICE IBRAHIM DE LA GOUVERNANCE AFRICAINE 2010 : SYNTHÈSE

« Nous attirons l'attention sur la gouvernance en Afrique et ce faisant, nous apportons une contribution unique à l'amélioration de la qualité de cette gouvernance. L'Indice Ibrahim est un outil conçu pour engager la responsabilité des gouvernements et cadrer le débat sur la manière dont nous sommes gouvernés. Les Africains définissent les critères de référence pour leur continent, certes, mais aussi pour le reste du monde. »

**Mo Ibrahim**







